# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 27 NOVEMBRE 1857.

[illegible] publiée par
G. F. W[illegible] & Co.
[illegible]
G. F. WEISSE, [illegible]
E. [illegible] F. HARDY.
Rue de Chartres No. [illegible], entre Conti et Bienville.

## NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 27 NOVEMBRE.

### Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

### Ventes à l'encan de ce jour.

PAR BLACHE & LEAUMONT—A 10 heures du matin, dans leur magasin d'encan, rue de Chartres, n° 77—Chaussures, habillements d'hiver, chemises, etc.

PAR D. E. MORPHY—Par continuation, à 10 heures et demie A. M., au magasin de MM. Laborde & Xiques, rue de la Vieille Levée, en face du Natchez Alley—1,000,000 de cigares de la Havane.

PAR E. B. [illegible]—A 4 heures et demie, sur la Levée, en face de l'Hôtel des Monnaies—Vin rouge de Bordeaux.

### La Constitution du Kansas.

La presse freesoiler continue à fulminer l'anathème contre les auteurs de la Constitution du Kansas. Elle a prétendu sérieusement que la convention avait établi un gouvernement provisoire et avait en cela violé l'esprit de la constitution fédérale ainsi que toutes les traditions démocratiques. Si les journaux abolitionistes avaient été égarés par de faux rapports, il eût été [illegible] de leur signaler tout de suite leur erreur, mais ils voulaient faire de l'agitation et ils y ont réussi. L'article qui a donné lieu aux [illegible] interprétations des ennemis du Sud, est ainsi conçu :

"Avant que cette constitution soit envoyée au Congrès, pour l'admission du Kansas comme Etat dans l'Union, elle sera soumise à tous les habitans mâles et blancs du territoire, lesquels l'approuveront ou la rejetteront de la manière suivante : Le président de la convention annoncera dans une proclamation que le 21 décembre 1854, il sera ouvert dans le territoire du Kansas, aux différens precincts électoraux à cette heure établis par la loi ou qui seront établis conformément à la présente constitution, un scrutin auquel présideront trois juges, ou la majorité de ce nombre, nommés comme suit : Le président de cette convention nommera dans chaque comté du territoire trois commissaires qui devront désigner trois juges d'élection dans les différens précincts de leurs comtés respectifs, et la constitution rédigée par cette convention sera soumise à tous les habitans blancs et mâles du territoire du Kansas, agés de plus de vingt-un ans, pour être par eux ratifiée ou condamnée de la manière suivante, etc."

Y a-t-il là l'ombre d'un gouvernement provisoire ? La convention a simplement décrété les mesures nécessaires pour connaître l'opinion des habitans du territoire sur la constitution ? L'acceptent-ils, la rejettent-ils ? Le journal officiel de Washington cite plusieurs exemples pour prouver que la mesure prise par la convention du Kansas n'a rien de nouveau. L'article que l'on vient de lire figure dans les constitutions de l'Ohio, de l'Indiana, de la Louisiane, du Mississipi, de l'Illinois, de l'Alabama, du Missouri, du Michigan, et, si nous ne nous trompons, dans toutes celles qui ont été adoptées depuis 1802.

C'est presque toujours le président de la convention qui est chargé d'organiser les mesures nécessaires au scrutin de consultation. Devient-il pour cela chef de gouvernement? Eh! non, puisque la constitution ne doit être mise en vigueur qu'après la ratification par le peuple. La convention qui a révisé, en 1852, la constitution de la Louisiane, a chargé le gouverneur de la convocation des électeurs, mais il est clair qu'elle aurait pu aussi bien en charger, comme l'avait fait la précédente convention, son président, sans déroger ni à la tradition, ni aux vrais principes démocratiques. Le président d'une convention, en pareil cas, n'est revêtu d'aucun pouvoir spécial; on le désigne de préférence, parce que la constitution à l'élaboration de laquelle il a présidé, ne doit avoir son plein effet qu'après le vote de ratification.

Les choses se sont donc passées régulièrement au Kansas et les journaux abolitionistes ne parviendront pas aisément à donner le change à leurs lecteurs. Il n'y aura pas de conflit d'autorité entre le gouverneur du territoire et le président de la Convention. En outre, lorsqu'une constitution doit être soumise au Congrès, le président de l'assemblée qui l'a rédigée est tenu de déclarer authentique tout ce qui s'y rapporte. Il faut donc qu'il puisse affirmer que le scrutin de ratification a été ouvert conformément aux réglemens de la constitution. Mais alors n'est-il pas naturel de lui confier le soin de convoquer les électeurs ?

TEXAS—Nous avons reçu par le steamer *Mexico* des journaux du Texas jusqu'au 25. Le steamer *Texas* a rencontré, le 22 de ce mois, l'épave de l'*Opelousas*. Il règne de l'autre côté de la Sabine un froid très vif et les cannes en ont souffert.

QUARANTE-HUIT ETATS—L'Union, qui à l'origine se composait seulement de treize Etats et qui en comprend maintenant trente-un, en comptera bientôt quarante-huit. Il y a d'abord l'Oregon, le Kansas et le Minnesota, dont les constitutions ont déjà été rédigées. Ils seront probablement admis dans l'Union dans le courant de l'hiver et porteront le nombre des Etats à trente-quatre. Le Nouveau Mexique, Nebraska et Washington, territoires florissants, seront des Etats d'ici à un an et demi ou deux ans, et nous aurons alors atteint le chiffre trente-sept. En vertu du traité d'annexion, le Texas peut être divisé en cinq Etats, et il le sera : il y aura donc quatre autres Etats à ajouter aux trente-sept sus-mentionnés, ce qui les portera à quarante-un. La Californie, de son côté, est assez vaste pour qu'on y forme deux nouveaux Etats. Nous voilà donc à quarante-trois. Les territoires d'Arizona, de Neosho, de Dacotah et de Columbus, admis plus tard dans la Confédération comme Etats, et enfin le territoire d'Utah qui, malgré les Mormons, entrera aussi dans l'Union, formeront un total de quarante-huit Etats.

### EUROPE.

Le steamer *Niagara*, apportant des nouvelles d'Europe de trois jours plus récentes, est arrivé le 18 courant à Halifax. Les avis sont résumés dans la dépêche suivante transmise aux journaux de New-York :

FRANCE.—Le correspondant parisien du *Times* lui représente l'empereur Napoléon comme très ennuyé de la tournure que prend l'affaire des principautés.

On remarque que ni l'ambassadeur d'Autriche ni celui de Turquie n'ont été invités à Compiègne.

Les intrigues qui se jouent à Constantinople préoccupent la diplomatie. Le bruit courait à Paris que M. de Thouvenel avait suspendu toute relation avec Reschid Pacha.

Le *Daily News* croit savoir que le commerce des Etats-Unis a laissé protester pour fr. 80,000,000 de lettres de change anglaises, et pour fr. 40,000,000 d'effets de commerce français.

On prétendait à Londres, le 6, que la Banque de France avait été forcée, elle aussi, d'élever le taux de son escompte; mais une dépêche télégraphique de Paris reçue ce même jour par le *Daily News*, lui annonçait que la banque n'avait pas encore pris cette mesure.

Il était toujours question de suspendre l'exportation de l'or.

L'encaisse de la Banque de France s'était élevé de 190,000,000 à [illegible].

Le 3/0 [illegible] fr. 66 70 et fr. 67.

ANGLETERRE.—Les affaires financières absorbaient tous les esprits. Il n'était question que des embarras du commerce, et de la mesure [illegible] que la banque d'Angleterre avait [illegible] de prendre en portant à neuf pour cent le taux de son escompte.

Le *Times* croit que la position a été fatalement aggravée par les alarmistes. Le même journal doute que le gouvernement puisse venir en aide au commerce d'une manière [illegible], dans les circonstances actuelles.

[illegible] meeting tenu à Glasgow, a résolu de [illegible] du gouvernement des mesures propres à protéger le commerce et l'industrie.

Les [illegible] de Sardaigne et de Grèce ont envoyé chacun dix mille francs pour les victimes de la guerre des Indes.

Le *Times* émet l'opinion que les affaires de l'Amérique Centrale recevront prochainement une solution satisfaisante. Il compte beaucoup sur la mission de sir W. Gore Ouseley. Le *Times* s'attend aussi à ce que le projet de canal à travers l'isthme sera bientôt mis à exécution.

Le parlement a été prorogé jusqu'au 17 décembre.

Le 2 décembre est toujours le jour fixé pour la mise à l'eau du steamer monstre *Leviathan*. Les ingénieurs s'attendent cette fois à un succès complet.

[illegible].—La crise ministérielle continue [illegible].

[illegible], invité par le roi à former [illegible], n'avait pas encore pu remplir [illegible].

On considérait la dissolution des chambres comme probable.

AUTRICHE.—Une réduction dans les cadres de l'armée autrichienne, paraît positivement décidée. [illegible] plus forte que toutes celles qui ont été opérées depuis 1848. Trente généraux environ recevront leur retraite. On prétend que cette mesure allègera annuellement le trésor d'environ cinquante millions de florins.

Une dépêche de Vienne en date du 3 novembre, annonce que la Banque de Vienne vient de prendre une mesure qui [illegible] les embarras graves dans [illegible] se trouve. La Banque, manquant de numéraire, demande le remboursement des avances qu'elle a faites sur des valeurs de l'Etat ou sur des actions.

PRUSSE.—Une lettre de Berlin avance que plusieurs Etats Allemands ont adhéré à la marche politique suivie par les cours de Berlin et de Vienne dans la question du Holstein.

On rapporte que le gouvernement anglais vient de faire remettre au cabinet une note officielle dans laquelle il demande qu'on fasse justice aux duchés.

Une dernière dépêche annonce que l'Angleterre, la France et la Russie, ont offert leurs bons offices pour le règlement de cette interminable question.

Par contre, la nouvelle qu'un congrès se [illegible] à ce sujet, est officiellement déniée.

[illegible] LIBRES.—A Hambourg, le taux de l'escompte est de 9 pour cent.

ESPAGNE.—Le bruit d'un nouveau changement de ministère commençait à s'accréditer. Mais heureusement ce bruit paraît ne pas avoir de fondement.

PORTUGAL.—Les derniers avis de Lisbonne sont plus rassurants. L'épidémie n'avait plus la même intensité, et le chiffre des décès diminuait considérablement. Aussi les personnes qui avaient pris la fuite devant le fléau, commençaient-elles à rentrer à Lisbonne.

ITALIE.—La Lombardie continuait à être ravagée par des inondations.

NOUVELLES COMMERCIALES.—Les nouvelles apportées par le *Vanderbilt*, ont fait baisser le coton sur le marché de Liverpool.—A Manchester et dans tous les districts manufacturiers, il ne se concluait plus d'affaires importantes.—Les derniers avis du Havre annonçaient également une baisse sur les cotons et les céréales.

### Dépêches télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

TÉLÉGRAPHE.—Le jeudi 26 est un jour d'actions de grâces dans les Etats du Nord et de l'Est. Les bureaux du télégraphe au nord de Louisville sont fermés; les dépêches, de ce côté, nous font donc momentanément défaut.

PASSAGERS.—Vicksburg, 26 novembre.—Passaient, en suivant le fleuve, le Ben Franklin à 3 heures, le Monarch à 3, et le Sunflower à 6, ce matin.

On nous prie d'annoncer que le steamer *Mexico* partira pour le Texas, dimanche prochain, 29 du courant, à 8 heures du matin.

WISCONSIN.—M. Cross, le candidat démocrate pour la place de gouverneur du Wisconsin, paraît avoir été élu à une faible majorité.

DE CHICAGO A LA NLLE-ORLEANS.—La goëlette *Badger* est partie dernièrement de Chicago, Etat de l'Illinois, pour la Nouvelle-Orléans. Elle descendra le canal de l'Illinois et du Michigan jusqu'à Peoria, puis entrera dans la rivière de l'Illinois qu'elle descendra également jusqu'au Mississipi.

### ARRIVAGES DE DENRÉES.

Il a été reçu hier 26,087 balles de coton, 348 boucauts de sucre, 517 barils et 190 demi-barils de mélasse, 65 boucauts de tabac, 4158 barils de farine, 114 sacs de blé, 1303 sacs de maïs, 708 sacs de son, 729 sacs d'avoine et 253 barils de porc salé.—En outre, 307 porcs, 5 chevaux et 2 mulets.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CLASSIQUE.—C'est aujourd'hui qu'aura lieu, à l'Odd Fellows Hall, le premier grand concert de la Société de Musique Classique. Voici le programme de cette fête de l'art, qui réunira ce soir l'élite de nos connaisseurs : ouvertures de la *Flûte Enchantée*, de Mozart, du *Songe d'une nuit d'été*, de Mendelssohn et d'*Oberon*, de Weber; toute la *Symphonie en ré* et l'*allegretto* et le *scherzo* de la *symphonie en la*, de Beethoven. Le concert commencera à 8 heures précises.

Nous n'avons pas besoin de rappeler que ce concert, comme celui de l'hiver dernier, est une gracieuseté des membres de la Société, et qu'on ne reçoit que les personnes qui ont été invitées.

L'orchestre sera dirigé par M. G. COLLIGNON.

LIBRAIRIE NOUVELLE.—Les envois de livres nouveaux se succèdent rapidement à la Librairie Nouvelle et à peine signalons-nous un déballage que nous sommes obligés d'appeler l'attention du lecteur sur de nouvelles richesses bibliographiques. Nous nous bornerons aujourd'hui à rappeler à la nombreuse clientèle de la Librairie Nouvelle que cette maison a reçu un immense assortiment d'almanachs comiques, sérieux ou utiles, tous illustrés, ainsi que des agendas, livrets, etc.

LE CAMELLIA.—Tel est le titre d'une brochure de M. B. de S., publiée par la maison *Au bon Horticulteur*, rue de Chartres, 113, entre Conti et St. Louis.—Origine et généralités, culture appropriée au climat,—en plein air, en serres,—moyens pour reconnaître les belles espèces, pour augmenter la dimension des fleurs, pour avancer ou pour retarder la floraison, etc., rien de ce qui peut concerner le charmant arbrisseau que tout le monde connaît, mais que peu de personnes savent conserver réellement beau, rien de tout cela n'a été omis dans cette brochure,—d'ailleurs fort claire, pleine de faits,—et que nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs.

ESPÈCES.—Le steamer *Mexico*, arrivé hier à la Nouvelle Orléans, venant d'Indianola et de Galveston, a apporté $12,725, en espèces, et le steamer *J. C. Swon*, venant de St-Louis, $9,666.

ASCENSION.—M. Morat fera dimanche une seconde ascension. Il s'enlèvera, comme la première fois, de la Place d'Armes, et prendra des compagnons de voyage.

SAM'S OYSTER SALOON.—Ce restaurant, célèbre à juste titre parmi les gourmets, est le rendez-vous de tous ceux qui savent jouer en artistes des plaisirs de la table. La cuisine y est excellente et les vins délicieux. Au premier se trouve un salon consacré aux dames. Le service est parfait au *Sam's Oyster Saloon*, 101 rue St Charles, et les consommateurs sont sûrs de n'y être pas rançonnés.

TABAC ET SPIRITUEUX.—Veut-on d'excellent tabac et des spiritueux non frelatés? Qu'on s'adresse à W. Van Benthuysen & Co, 67 rue Gravier. Ils ont l'agence du tabac de la Virginie et leurs eaux-de-vie, leur whisky, leur rhum portent la marque des premières fabriques. La maison Van Benthuysen mérite sous tous les rapports le patronage du public.

A. TROUBLÉ.—La maison A. Troublé, 77 rue Royale, vient de recevoir du Havre un grand assortiment de corsets et de chemises, de coiffures en fleurs, velours et marabout, des résilles or et argent, etc., qu'elle vendra à des prix très modérés. Voir aux annonces.

LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC.—Le général Cavaignac semblait avoir le pressentiment de sa fin prochaine. Voici ce qu'il écrivait à M. Sénard, son ami, en date du 17 juillet 1857 :

"Je vous suppose, mon cher ami, vous partageant, comme toujours, entre le palais et Saint-Cloud; moi, mon cher, je ne me partage pas : je me pelotonne et me ratatine, au contraire, dans un coin de la Sarthe, où je me suis arrangé un gourbis, tâchant d'oublier que je passe ma vie à étouffer et à palpiter, et m'apercevant qu'il n'y a rien au monde de moins grand qu'un gros cœur...."

C'est, en effet, à une maladie du cœur que le général Cavaignac a succombé.

### CHRONIQUE LOCALE.

M. E. A. Carlon, fils, nous prie d'insérer une réclamation en son nom, dans l'affaire pendante devant la Première Cour de District, où il est accusé du recel de l'esclave Sarah, appartenant à Mlle C. Bonseigneur, dans la maison de Martha Brown. M. Carlon se propose, après l'instruction de l'affaire, d'en exposer tous les faits, et demande en conséquence que le public veuille bien s'abstenir de se former une opinion avant d'être complètement éclairé.

PREMIÈRE COUR.—Wm McMichael, accusé d'enlèvement, a été jugé hier.—M. H. T. Hays était chargé de la défense; M. George L. Bright représentait l'Etat, en l'absence de M. Foute, avocat de district.

Les témoignages ont établi que Mary, négresse âgée de 12 ans, et fille d'Elizabeth Carpenter, f. c. l., autrefois d'Amite [Miss.], fut mise en apprentissage, il y a quelque temps, par sa mère, chez M. Canfield, de cette ville, où elle devait demeurer jusqu'à ce qu'elle eût atteint sa majorité. Plus tard, avec le consentement de la mère, ainsi que l'exige la loi, l'enfant fut transférée à Mme McMichael [grand'mère de l'accusé] de la paroisse Ste-Hélène, pour six ans, moyennant $400. Mary fut enlevée par un esclave qui voulait l'épouser. Ce dernier obtint le consentement de sa maîtresse, Mme McMichael, et, avec l'argent qu'elle lui fournit, acheta le droit de M. Canfield, après avoir eu l'approbation de la mère qui travaillait dans les environs.

Mme McMichael transféra ensuite Mary à l'accusé. Celui-ci l'ammena à la Nouvelle-Orléans contre son consentement et celui de sa mère et la mit en vente dans la rue Gravier où M. Canfield la rencontra. Elle fut confiée plus tard à un marchand d'esclaves de la rue Natchez.

Un nommé Andrews, du Texas, avait, dans l'intervalle, refusé de l'acheter, parce qu'il s'exposait, disait-il, à être envoyé au pénitentiaire. M. Miles, du comté de Hinds, Miss. l'acheta et l'emmena au Mississipi, sans lui permettre de voir sa mère. Celle-ci s'adressa à M. Canfield qui porta une plainte contre McMichael et Miller; McMichael seul fut arrêté. Il essaya, après avoir fourni un cautionnement, de racheter Mary, mais Miller exigea le double de ce qu'il avait payé et ajouta qu'il avait fait partir Mary pour un endroit où l'on ne pourrait pas la trouver.—McMichael revint alors ici et fut envoyé, par le recorder Stith, devant la Première Cour de District. Il a été jugé, hier, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et déclaré coupable. Le jury l'a recommandé à la clémence du juge.

—L'affaire "l'Etat contre Robert Wm McDonald, accusé du meurtre de John Hart", a été renvoyée indéfiniment à cause de l'absence d'un des principaux témoins.

Le jury [illegible] l'affaire "l'Etat contre M. Peter Landy, le garde Poorson et Joseph [illegible], accusés d'avoir [illegible] Luke Boudy [illegible]" [illegible].

COUR DU DISTRICT DES E.-U.—La Cour de District des Etats-Unis s'est occupée, hier, de l'accusation [illegible] contre M. Ellis, capitaine du steamer *Opelousas*.—Le tribunal a entendu les dépositions d'une vingtaine de témoins, dont plusieurs officiers et des citoyens de la Nouvelle-Orléans et de Galveston.

R. S. Fowler, ingénieur en chef de l'*Opelousas*, a déclaré qu'il ne reçut pas l'ordre d'arrêter la machine, après la collision, et que personne n'en donna. D'autres témoins ont dit tout le contraire.

La Cour s'est ajournée à une heure avancée. Les plaidoiries commenceront aujourd'hui.—MM. Benjamin, Bradford et Finney défendent le capitaine Ellis. M. P. H. Clack, avocat de District, représente le Gouvernement.—Le juri se compose de MM. Daniel Harrison, Wm. R. Campbell, F. B. Brand, L. H. Place, W. H. Slack, G. M. Bayly, Wm. Chambers, J. B. Steel, F. Stringer, E. E. Bailey, John R. George et J. P. McDonald.

MORT.—Thomas Morris, qui a reçu un coup de poignard, mercredi soir, au coin des rues Levée et St. Joseph, est mort hier à l'hôpital de Charité.

ARRESTATIONS.—Le sergent Dryden a arrêté, hier soir, Peter Ford, qui, s'il faut en croire les renseignements fournis à l'officier, a trempé dans le meurtre de Thomas Donnelly. Celui-ci a été tué le 17 mars dernier. Il a été arrêté à l'hôpital de Charité, où le Coroner l'avait fait appeler comme témoin devant le juri chargé de tenir une enquête sur le cadavre de Morris. On le soupçonne de n'être pas étranger à l'assassinat de ce jeune homme.

Catherine Carroll a été arrêtée sous prévention d'avoir aidé à l'évasion de John Lyons, qui, dit-on, a tué Thomas Morris.

La police a arrêté Jim Gallagher et Thom. Connelly, qui se sont battus et ont créé du désordre, hier soir, sur la Levée. Ils comparaîtront ce matin devant le Recorder Stith.

Wm. Ames est en prison. Les agents qui l'ont arrêté hier soir le soupçonnent d'être entré dans le magasin No 232, rue du Camp, dans une intention de vol.

COUR DU RECORDER STITH.—Joseph Spears a été envoyé devant la Première Cour de District pour avoir volé, sur le bateau à vapeur Flying Cloud, des objets qu'on a trouvés sur lui.

Le Recorder a acquitté, après interrogatoire, John Simpson, qui était en prison depuis un mois. On l'avait arrêté à l'hôtel Saint-Charles, et des soupçons planaient sur lui.

Pat Donahsea, jeune garçon arrêté pour avoir battu Patrick McGann, et soupçonné d'avoir, il y a quelque temps, tué un petit nègre d'un coup de caillou, a été écroué en attendant l'interrogatoire.

Wm Shea se plaint d'avoir été assailli par Jack Kelly et Jack Ronoke, à l'encoignure Thalie et St-Thomas.—Cautionnement de $500 chacun.

COUR DU RECORDER FABRE.—F. Kaiser est en prison par ordre du Recorder Fabre, pour avoir poignardé et grièvement blessé John B. Newman, mercredi soir, au coin des rues Dauphine et Ursulines.

Jack Leroy et E. W. Dougherty ont fourni un cautionnement pour répondre de leur comparution. Le premier est accusé d'avoir volé une embarcation à Trinidad Garza; le second, d'avoir battu Kate Scheffland à l'encoignure Franklin et Douane.

Jules Maillevin, accusé d'avoir donné en paiement à Pierre Dupierez, au marché aux viandes du 2e district, un faux billet de banque de vingt piastres, a subi un interrogatoire à la suite duquel le recorder l'a acquitté.

AMBASSADEURS SIAMOIS.—Le *Times* du 20 octobre publie les détails suivans sur les ambassadeurs siamois qui vont arriver en Angleterre :

Ils sont boudhistes et ne mangent par conséquent ni bœuf, ni mouton, ni lait, ni fromage, ni beurre, ni quoi que ce soit provenant du bœuf ou de la vache. Le saindoux provenant du porc est la seule graisse dont ils se servent pour préparer leurs alimens.

Nous dirons cependant, pour les personnes qui pourraient vouloir les inviter en Angleterre, qu'ils mangent volontiers du gibier, de la volaille, du porc avec de la sauce très forte au carry, à tous leurs repas. Ils usent modérément de l'eau-de-vie, du vin, du vin de Champagne et de l'ale. Ils sont très passionnés pour le thé, qu'ils boivent à tous les repas et pendant toute la journée, sans lait. Ils ne mangent ni pâtisseries ni sucreries.

Huit des principaux membres de l'ambassade prennent leurs repas en commun; les autres, excepté les serviteurs, ont une table séparée et se montrent très respectueux toutes les fois qu'ils parlent à un de leurs supérieurs. Ils sont d'une grande propreté et se baignent tous chaque jour. Leurs dents sont noires, par suite de l'usage de la noix de bétel. Ils ont toutes sortes d'objets européens pour leurs usages ordinaires.

Ils apportent pour Sa Majesté de splendides présens, parmi lesquels se trouvent deux couronnes et une selle de dame enrichies de diamans, de rubis et de pierres précieuses, des lances avec des pointes d'or, etc. Ils ont aussi à bord 50,000 livres sterling en dollars, indépendamment de lingots d'or, en sorte qu'ils sont assez bien munis.

Leurs vêtemens sont très splendides : une riche tunique avec un ceinturon d'or agrafé sur le devant par une boucle ornée de diamans et de rubis; ils ont de larges culottes et une petite coiffure richement décorée avec une torsade qui pend du sommet.

Ils ont la face purement chinoise et ressemblent d'une manière frappante aux figures, tête branlante, qu'on voit dans les grands magasins de thé en Angleterre. Un certain nombre d'entre eux ont changé leur beau costume oriental pour les culottes de matelots, le paletot et le chapeau verni. Ils n'ont pas gagné à ce changement.

### LA VIE DANS L'INDE.

La vie de Calcutta, dit le *Blackwood's Magazine*, ne ressemble à rien de ce que l'Europe offre à la curiosité du voyageur. Hommes, femmes, insectes, reptiles, plantes, tout porte un caractère d'étrangeté. On a peine à se faire à ces mœurs, dont la paresse est le mobile. La personne ne se sert de ses forces; on ne marche pas, on se fait porter. Pour bêtes de somme, on a des esclaves, et pour instrument de locomotion, des palanquins de soie qui s'avancent lourdement à travers les rues.

L'instinct des brutes manque à ces hommes transformés en animaux, et qui, chargés de vous traîner ainsi d'un lieu à l'autre, ne prennent en considération aucun obstacle, leur vie fût-elle en danger.

Quand on n'a pas vu ce pays singulier, on regarde comme exorbitante la solde dont jouissent les officiers anglais qui vont y servir. Dans le fait, à peine suffit-elle à leurs besoins. Un simple capitaine est forcé de nourrir et de loger cent domestiques au moins. Hélas! si cette armée d'esclaves servait au moins à quelque chose! Mais il n'en est rien : les huit porteurs de palanquins restent les bras croisés dans l'anti-chambre.

Comme les autres domestiques comptent les uns sur les autres, ils ne se trouvent jamais sous la main. A-t-on besoin du barbier? c'est le cuisinier qui se présente : le barbier est sorti ou fait la sieste. Il vous faut un Hindou pour étriller votre cheval, un autre pour le nourrir, un troisième pour le conduire à l'abreuvoir, un quatrième pour le brider; viennent ensuite le décrotteur, puis celui qui nettoie les éperons et les étriers; le barbier, qui occupe une charge distincte de celle du coiffeur; le baigneur, qu'il ne faut pas confondre avec l'homme qui vous épile et vous frotte; les deux esclaves qui tiennent l'éventail et vous rafraîchissent pendant la matinée; deux autres pour le déjeuner, deux autres pour le dîner, deux autres pour le souper, sans compter celui qui agite sur votre tête un grand dais mobile, et celui qui vous évente durant la nuit. Tous ces gens remplissent fort mal leur office; cependant, on vous montrerait au doigt dans la ville si vous en aviez moins.

On vit très bien à Calcutta; il ne manque à ces repas délicieux, à ces mets exquis, à ces voluptueuses recherches, qu'un seul ingrédient assez nécessaire, de l'appétit. Le ciel est bleu, les ondes du Hougly sont transparentes; mais, habitées par les crocodiles, les serpents, les requins, elles cachent la mort; et chaque jour, quelques folles victimes, entraînées par l'habitude populaire de se baigner dans ce lieu fatal, y tombent en sacrifice.

Les monstres qui pullulent dans le Hougly sont si accoutumés à la chair humaine, qu'ils dédaignent celle des animaux. Jetez-y un chien ou un cheval, ils y nageront sans courir aucun danger; mais qu'un être à deux pieds, sans plumes, un être raisonnable, s'avise de chercher dans le fleuve meurtrier un refuge contre l'ardeur du jour, l'alligator va aussitôt l'enlacer de ses replis, les mâchoires du requin vont dépecer son corps, les dents du crocodile vont arracher les lambeaux palpitans.

Dans l'intérieur du pays, vipères, tigres, scorpions, ovipares et vivipares des races les plus dévorantes vous environnent de tous côtés. L'atmosphère brûlante semble regorger de fécondité, et cette fécondité même double les moyens de destruction qui menacent la vie humaine.

UN ONCLE D'INDE.—Pendant longtemps on s'est servi au théâtre, pour dénouer les nœuds de maints et maints vaudevilles, des oncles d'Amérique et de Golconde. On les a montrés, ces oncles nababs, sous toutes les formes, mais à coup sûr on ne les a jamais vus sous celle qu'un journal anglais nous rapporte.

La famille Preston habite la ville de Falmouth et se compose d'une jeune et très élégante femme et de trois beaux enfants.

Bien qu'il y eût assez d'aisance dans ce ménage, M. et Mme Preston comptaient qu'un jour leur oncle, un vrai nabab, habitant Benarès, les aiderait à l'établissement de leurs filles et de leur fils. Un jour la poste apporte une lettre de cet oncle qui annonce son retour prochain; il descendra chez sa nièce, parce que, vieux garçon, il a besoin des tendres soins de la famille pour la vieillesse. Il envoie d'avance son Kilmagar (intendant) avec quatre ou cinq colis, domestiques hindous, quatre ou cinq brutes à figures d'homme, disait-il, qu'il emmenait en Angleterre pour prendre soin des autres bêtes qu'il emmenait avec lui.

Les appartements furent vite disposés. Quelques semaines après l'oncle parut, embrassa sa nièce et son neveu et leurs enfants, et il fut installé convenablement.—J'ai besoin d'un grand espace pour mes bêtes, dit-il.—A peine ces mots sont-ils prononcés qu'un coup de sonnette retentit au dehors. La porte s'ouvre et apparaît le kilmagar monté sur un énorme éléphant, puis les colis montés sur des dromadaires, suivis de deux zèbres, de quatorze perroquets, de dix singes, d'un orang-outang, de plusieurs serpents-boa, de deux "adjudants" (grands oiseaux de l'Inde).

A la vue de cette ménagerie, les Prestons pâlirent. L'oncle loge ses bêtes, et tout paraît aller pour le mieux. Le lendemain, la cuisinière se hasarde dans la basse cour, et l'un des adjudants lui crève un œil. Un instant après, l'éléphant prend M. Preston avec sa trompe et le jette dans un bassin. Puis après les singes s'échappent, cassent la vaisselle, déchirent les tentures, ravagent les jardins que les chameaux et les zèbres avaient déjà fort endommagés.

Ces accidents faisaient rire le nabab. Les Prestons se taisaient.... l'oncle était riche... Jusque là, tout était réparable; l'oeil crevé avait été largement indemnisé.

Une après-midi, comme M. Preston [illegible] avec son pharmacien de [illegible] quelques bouteilles à l'aide [illegible] une disparition des bêtes [illegible].

## FEUILLETON.

### LE PRIX DU SANG.
(Scènes de la vie arabe.)

XXII.

LE BOIS DE MULEY-ISMAEL.

Le bois de Muley-Ismaël est situé dans la province d'Oran, au-delà du Tlélat et sur des pentes adoucies qui forment les premiers gradins des chaînes du Petit Atlas; ce bois, un peu maigre, mais d'une assez vaste étendue, avoisine la rive gauche du Sig, rivière torrentueuse, et il s'étend jusque dans la plaine où se perdent les eaux de la Mactah, l'ombrage de ses tamarins et de ses caroubiers.

En 1835, la forêt de Muley-Ismaël était encore surnommée *bois sacré*, à cause des défaites sanglantes qu'y avaient essuyées plusieurs chefs d'armée, notamment Muley-Ismaël, sultan de Maroc. En 1834, une expédition française partie d'Oran sous les ordres du général Trézel, et engagée dans cette forêt, y avait livré un rude combat, où l'un des fils du maréchal Oudinot, colonel du 2e régiment de chasseurs d'Afrique, s'était fait tuer en tête d'une charge qu'il conduisait avec une brillante valeur. Restés maîtres d'un terrain chaudement disputé, les Français avaient enterré leurs morts, et, refusant avec une fierté peut-être imprudente, des propositions pacifiques d'Abd-el-Kader, ils s'étaient dirigés sur le vieil Arzeu à travers la plaine de la Mactah, par un soleil terrible, sans renseignemens exacts et gênés par un lourd convoi de prolonges chargées de blessés. Abd-el-Kader disposait d'une cavalerie nombreuse; il suivit pas à pas notre retraite, ramassa tous nos traînards qu'épuisait une chaleur étouffante; et, saisissant avec à-propos l'instant où nos prolonges embourbées dans les marais ne pouvaient plus ni avancer ni reculer, il lança tout son monde sur notre arrière garde. Nos soldats firent des prodiges de valeur; mais, dispersés sur un vaste espace, ces dévouemens individuels ne purent sauver que notre honneur militaire. Sur quatorze prolonges, treize furent capturées par l'ennemi qui s'empressa de massacrer nos blessés, et le spectacle de ce massacre fut si douloureux pour ceux qui ne pouvaient plus secourir leurs malheureux camarades, que l'artillerie reçut l'ordre de tirer à mitraille sur ces prolonges. Elle atteignait ainsi le double but de venger les blessés et de leur donner une mort exempte, au moins, des tortures que leur infligeaient les cavaliers de l'émir, acharnés sur leur proie comme des vautours sur un cadavre. Nos projectiles, en effet, tuèrent beaucoup d'Arabes à côté de leurs victimes, et notre désastre coûta cher à l'ennemi.

Battus l'avant-veille au bois de Muley-Ismaël, les Arabes, fiers de la journée de la Mactah, ne firent qu'un combat de ces deux actions, et ils ne manquèrent pas d'attribuer à la sainteté de leur forêt de tamarins la défaite que nous avions essuyée. Le bois de Muley-Ismaël fut donc pour eux, depuis lors et plus que jamais le bois sacré infranchissable à leurs ennemis et surtout aux chrétiens.

L'expédition de Mascara avait sans doute pour objet la prise de cette ville; mais, à cette époque, nous ne songions pas résolument à étendre notre domination, et l'armée du maréchal Clauzel devait, avant tout, venger l'échec de la Mactah par une victoire éclatante.

Depuis que nos troupes avaient quitté le camp du Figuier, l'ennemi ne s'était montré que de fort loin et par des postes d'observation que nos éclaireurs repliaient sans engagement. Le ciel semblait être mis au beau franchement; les sentiers s'étaient un peu séchés; les torrens avaient écoulé leurs eaux profondes; les sages appréciations de Mebrouk se trouvaient complètement justifiées.

Pendant que nos colonnes entamaient leur troisième étape, Mebrouk s'approcha du maréchal et lui dit :

—Je viens, Seigneur, réclamer votre promesse.

—Laquelle?

—Ne m'avez-vous pas dit que quand parlerait la poudre, vous me laisseriez ma liberté?

—Sans doute, mais la poudre est muette, mon enfant, et je ne sais si elle parlera... ton émir est bien discret.

—Vous l'entendrez aujourd'hui, dans moins d'une heure.

—Vraiment! et de quel côté?

—Au bois sacré.

—Qu'est-ce que c'est que ton bois sacré?

Mebrouk raconta rapidement toutes les légendes de la forêt de Muley-Ismaël, et il termina par ces mots :

—Aujourd'hui vous vous tenez au milieu de votre armée; vous ne serez donc pas là quand votre cavalerie qui marche en avant pénétrera dans le bois et recevra les premiers coups de fusil. Votre place est ici, sans doute, mais la mienne est là-bas.

—Suis-moi donc, répondit gaîment le maréchal, et allons causer avec la poudre.

Après avoir donné quelques ordres de détail, le général en chef se porta rapidement à son avant-garde formée par les chasseurs, les spahis et le goum des Douars et des Smélas. Peu après son arrivée, la tête de colonne de cette cavalerie s'engagea dans le bois sacré et passa sur le terrain même où, l'année précédente, on avait combattu. Le bois fouillé avec précaution était abandonné par l'ennemi, et les broussailles d'où l'on s'attendait à voir partir une chaude fusillade furent silencieuses.

—Eh bien! demanda le maréchal à Mebrouk, où sont les défenseurs du bois sacré?

L'enfant ramena ses regards un peu confus de l'horizon, où ils s'étaient plongés, aux pieds du maréchal, et répondit :

—Si ce n'est pas une ruse, je n'y comprends rien.

—Abd-el-Kader est plus habile que toi, reprit le maréchal, il ne se hasardera pas à m'attaquer ici, car j'y détruirais son armée. Prends patience, la poudre ne parlera que demain.

—C'est égal, Seigneur, permettez-moi de rester ici avec la cavalerie, demanda Mebrouk, qui voyait le maréchal tourner bride.

—Volontiers, d'autant mieux que nous allons faire une halte. Tu me rejoindras au bivouac.

—Je vous remercie, s'écria Mebrouk.

Et il alla rôder dans le bois sans trop s'écarter cependant, campé sur cette idée que l'ennemi ne pouvait pas être éloigné et qu'il ménageait une surprise aux chrétiens.

Pendant que Mebrouk battait l'estrade, la cavalerie avait fait halte, et une scène touchante se préparait.

La brigade d'avant-garde était commandée par le général Oudinot, frère du colonel tué en 1834, ainsi que nous l'avons dit. Le général était venu pour venger son frère et recueillir sa dépouille; il s'était fait accompagner d'un prêtre pour l'exhumation, et l'on avait apporté d'Oran une bière où les ossemens du colonel devaient être pieusement enfermés.

La place où le colonel avait été enterré fut aisément reconnu par les officiers de son régiment. On se mit à fouiller le sol en présence des chasseurs d'Afrique qui, rangés en bataille autour, le sabre à la main, le cœur ému, à cette cérémonie bien faite pour éveiller chez eux un triste mais glorieux souvenir.

On avait inhumé avec le colonel, dans la même fosse, un chasseur frappé, comme lui, d'une balle au front. Le corps du chasseur fut retrouvé sans mutilations aucunes, celui du colonel avait été enlevé par les Arabes; on n'en reconnut pas vestige.

Malgré la douleur que causa cette cruelle déception du général, la cérémonie ne fut pas interrompue. Sur un autel improvisé au bord de la tombe, le prêtre célébra une messe basse, que chacun écouta avec le respect inspiré ou plutôt commandé par la situation. Grand et saisissant spectacle, en effet, si l'on pense que parmi ces hommes, captivés par un pieux devoir rendu à la mémoire de leur chef et de leurs camades morts au champ d'honneur, beaucoup peut-être allaient tomber bientôt, pour ne plus se relever! Grand spectacle, que cette pompe militaire entourant, sur une scène pittoresque, au milieu d'un bois semé d'ossemens blanchis et sur un plateau d'où l'on découvrait des horizons immenses, entourant, disons-nous, un humble apôtre du seigneur; parlant, du fond du cœur, et pour les morts et pour tous ceux qui, à la fleur de l'âge, avaient cependant si peu de temps à vivre!

Mais un événement inattendu se préparait pour donner plus d'ampleur à cette scène imposante. L'office divin était à peine commencé, lorsque Mebrouk accourut de toute la vitesse de Messaouda, qui franchissait comme une gazelle effarouchée les broussailles épineuses.

—Abd-el-Kader! Abd-el-Kader! cria l'enfant, sans s'inquiéter de la cérémonie dont il ne comprenait pas le caractère.

Nos cavaliers se dressèrent, tous à la fois, sur leurs étriers, pour regarder par-dessus les futaies qui leur masquaient les coteaux environnans, ne virent rien et reprirent leur calme attitude.

—Sidi-Abd-el-Kader et le goum des Flittas...... Là derrière, dit Mebrouk au général.

Le prêtre hésita un instant.

—Continuez, lui dit à voix basse le général; rien ne nous presse, nous sommes couverts par des grand'gardes.

Et l'office continua sans que la voix du prêtre subît la moindre altération, sans qu'un frisson d'impatience courût dans les rangs de ces hardis cavaliers, qui ne devaient cependant pas remettre le sabre au fourreau avant de s'en être servis.

Mebrouk n'avait pas donné une fausse alerte; à force de fureter dans le bois, il avait reconnu des traces toutes fraîches indiquant le voisinage d'une troupe considérable; puis, une vedette ennemie s'était enfuie à son approche; il l'avait suivie fort loin; et, par une échappée de perspective, ses yeux de lynx s'étaient arrêtés sur des masses profondes qui venaient à la rencontre des Français.

L'impassibilité du général fut pour le frère de Saléa un fait étrange, incompréhensible. Il devina bien que les chrétiens priaient leur Dieu, mais il se disait que le moment était singulièrement choisi, et qu'à l'heure du combat toute prière devait être dite. Bientôt, quelques coups de feu retentirent, et des balles lancées à toute volée sifflèrent au dessus des têtes de nos soldats. Les Arabes que Mebrouk avait reconnus de loin pour des contingens Flittas se présentèrent prudemment, en longues lignes, et couronnèrent circulairement les plateaux qui dominaient le bois sacré. On voyait leurs chefs, leurs plus habiles cavaliers [illegible], se mettre [illegible] et partir de leurs lignes, parmi lesquels [illegible], tenaient [illegible] dans le [illegible]; expression tirée [illegible] l'ennemi qui occupé [illegible]. Quelques officiers, impatiens de vaincre, excitaient leurs hommes; les [illegible] leurs troupes, s'élançaient dans les futaies, reculaient devant l'ennemi, puis se laissaient tomber pour se relever, parmi les guerriers, les tirailleurs [illegible] qui se [illegible] campés, de nos lignes [illegible]. Nos cavaliers, en effet, [illegible] remuer les yeux les [illegible] monstrueux [illegible]. Les Flittas s'enhardirent et s'avancèrent jusqu'à la lisière des rangs de nos fusils [illegible] se répandirent comme un essaim d'abeilles, pour tirailler contre nos grand'gardes avec une insolence bravée par nos vieux chasseurs d'Afrique, des rois de tous les terrains où ils peuvent lancer leurs chevaux.

Enfin, à ces dernières mots du prêtre : *Ite missa est*, [Allez, la messe est dite], mots qui, dans ce moment, avaient une portée sublime, les escadrons se rompirent avec un bruissant cliquetis d'armes. Le général monta vivement à cheval, donna quelques ordres, et les trompettes sonnèrent : *En avant!*

On marchait à l'ennemi.

Mebrouk, ivre de joie, étreignit avec fureur son fusil, rassembla d'une main ferme Messaouda, aussi impatiente que lui, lui retenir ses éperons sur ses larges étriers, et partit à fond de train, précédant de toute l'ardeur de la *Fille du vent* l'escadron de spahis et le goum des Smélas qui se jetaient dans la plaine, tandis que les chasseurs attaquaient les plateaux d'où l'ennemi continuait de descendre.

[*A continuer.*] A. DE GONDRECOURT.



Décédée, hier, à 4 heures de l'après midi, à l'âge de 24 ans, Mlle MARIE CÉCILE HENRIETTE D'AUNOY. Les amis et connaissances des familles d'Aunoy, Mott, Miltenberger et Le Blanc sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures et demie précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Casacalvo, entre Port et St-Ferdinand.

Aux membres de l'Association des Vétérans de 1814-15

Des majors LACOSTE et D'AQUIN particulièrement, et à tous les frères d'armes.

VÉTÉRANS! vous êtes invités à assister aux funérailles du frère DEVINCE FABIO, alias BOISSEAU, décédé hier à cinq heures de l'après-midi. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 3 heures et demie. Son corps est exposé rue Bourbon, entre Hôpital et Quartier.

Soyez ponctuels, pour accompagner ses restes jusqu'à sa dernière demeure.

Par ordre du Président, REV. POPULUS, Secrétaire.

P. S.—N'oubliez pas vos décorations. 27 nov

Les Amers d'Hostetter.—La température actuelle rend souvent nécessaire un fortifiant pour conserver l'équilibre du système, mais surtout pour les organes de la digestion. Si tous ceux qui souffrent comprenaient leurs intérêts, ils auraient recours aux Amers d'Hostetter qui réglent l'appétit, fortifient le système, chassent la bile et les matières impures, combattent avec le plus grand succès les tendances à la dyspepsie. On ne saurait croire combien vite ils triomphent de la lassitude, des palpitations, du vertige. Toutes les familles devraient avoir ces Amers.—A vendre, en bouteilles, dans les pharmacies, les hotels et les magasins de comestibles.

A vendre par J. WRIGHT & Co, 23nov—6fv et c Nos 21 et 151, rue de Chartres

Arrêtez cette toux!
Sirop de mûres sauvages et de goudron, du Dr. DAVIS.

L'ÉCORCE de la mûre sauvage (Prunus Virginea) a long-temps été un remède populaire pour les affections pulmonaires; c'était le remède dans lequel les naturels avaient entraîné la plus grande confiance. Mais il restait à la science d'en concentrer les vertus d'une manière inconnue aux enfants de la forêt, et de la combiner avec une autre préparation lorsqu'il ne pouvait combattre seul les symptômes d'une maladie. La science a perfectionné ce que la nature fournissait. Le remède offert aujourd'hui au public a toute la puissance et la pureté de la mûre sauvage et du goudron, jointes à d'autres ingrédients efficaces, pour la consomption, la toux, le rhume, l'asthme, les bronchites, l'influenza, le crachement de sang, la coqueluche, la difficulté de respirer, les douleurs à la poitrine ou aux côtés, les palpitations de cœur, la faiblesse des nerfs, etc. Partout on se remet à en envoyer, on a partie de sa popularité et de son efficacité; les médecins, les pharmaciens et les malades en ont fait l'éloge le plus pompeux.—Nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'aucune remède, n'a, dans le même espace de temps, acquis une si grande réputation et opéré autant de guérisons extraordinaires.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, 23 nov—6fv et c Nos 21 et 151, rue de Chartres, Nlle-Orléans

TOMBOLA.—Une grande et magnifique Tombola vient d'être organisée sous les auspices de H. FRANKO, 160 rue Poydras. Il y a six cents primes dont la valeur s'élève à $12,000. Néanmoins tous les numéros gagneront un lot. Le prix du billet est d'une piastre. Une annonce insérée plus loin indique les principales conditions de la combinaison et nous y renvoyons le lecteur. Le tirage aura lieu dans la salle de l'Armory dès que tous les billets seront placés. Les objets composant les primes sont exposés au magasin qui touche à celui de H. Franko. Les Directeurs de la Tombola ont été choisis parmi les citoyens les plus respectables de la Nouvelle-Orléans.

Mme E. FEYTEL,
A transporté son magasin, du No 6 rue de Chartres, au No 90 rue de la Commune, près la rue St-Charles. J. Feytel est chargé de la direction des affaires. Réparations de montres, pendules, bijoux, etc. Le public trouvera, comme par le passé, exactitude et attention à ses intérêts.
En magasin, un bel assortiment de montres et de bijouterie fine. 27 nov

EN débarquement du navire Uncle Joe, capitaine Pinkham, de Bordeaux :
37 caisses de 12 bouteilles vin rouge Lafitte
30 do do do Latour
20 do do do B Mouton
28 do do do Haut Brion
262 do do do St Estephe
[illegible] balles bouchons.
A vendre par V & E MAIGNAN, 27 nov 20 rue St Louis

A vendre en débarquement du navire Uncle Joe arrivé de Bordeaux :
75 barriques vin rouge St Julien
15 do do St Emilion
5 do do vieux Château Cayac
5 do do St Emilion supérieur
100 paniers anisette superfine
3 pipes eau de vie Rochelle
11/4 pipes do Cocq père & fils 1815
30 caisses vermouth bis mousseux de Lunel
2 futailles absinthe Ed Pernod
Par J N CURIEN, 27nov 23 rue Toulouse

REÇU par le navire Arendal, arrivé de Rotterdam :
24 tons genièvre de Rhin
60 caisses do do
A vendre par J N CURIEN, 27nov 23 rue Toulouse

EN débarquement du navire Mississipi, de Marseille :
400 caisses savon de Marseille
50 barriques vin rouge de Bergasse
500 caisses vermouth Noilly Pratt & Cie
20 do olives Amelaux
500 paniers huile Piagniol, grandes et demi bout.,
200 caisses vin muscat de Frontignan
4000 bouteilles marasquin, curaçao, rau verte
4000 bouteilles marasquin
A vendre par LANATA FRERES, 27 nov 9 et 11 rue Jefferson

EN débarquement du navire Mississipi, de Gênes :
27 blocs marbre blanc de Carrare
300 planches marbre blanc diverses dimensions
1000 caisses macaroni et vermicelli d'Italie
1000 paniers huile Bergalesi, grandes et 1/2 bout.
40 caisses eau fleur d'oranger d'Italie
10 caisses thon mariné
A vendre par LANATA FRERES, 27 nov No 9 et 11, rue Jefferson

FARINE—600 barils farine superfine et extra à vendre par GALLOSO & PASCAL, 27 nov 57 et 56, rue Vieille-Levée

BEURRE de Goshen — 27 tierçons et 20 demi do beurre de Goshen, en débarquement du navire Gildersleeve et à vendre par GALLOSO & PASCAL, 27 nov 57 et 56, rue Vieille Levée

MAQUEREAUX—125 barils gros maquereaux no 3; 100 colis nos 1 et 2, demi et quarts; 75 barils nos 1 et 2, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 27 nov 57 et 56, rue Vieille Levée

MORUE—40/2 tambours grosses et petite morue; 40/4 do do do; 150/4 caisses do do
A vendre par GALLOSO & PASCAL, 27 nov 57 et 56, rue Vieille Levée

EN débarquement du navire Mississipi, de Marseille :
400 paniers huile James Piagniol, grandes et 1/2 b.
150 caisses savon de Castille
25 barils vin de Porto
20 do Madère
150 caisses vermouth Noilly Pratt & Co
20 do marasquin de Zara
150 do muscat de Frontignan
1000 flacons vides pour marasquin
20 barriques vin Bergasse
100 plaques marbre blanc d'Italie
7 blocs do do do
A vendre par J VIOSCA Jr, 27 nov 59 rue Conti

EN débarquement du navire Uncle Joe, de Bordeaux :
175 caisses fruits au jus Toyonneau, Chaumet et Latreyte
100 do cerises à l'eau-de-vie
1345 do vin rouge divers marques
250 do vin blanc Haut Sauterne
65 barriques vin rouge St-Julien
10 do do Margaux
20 do do St-Estèphe
20 do do St Emilion
8 barils absynthe suisse
3000 quarts de boites sardines à l'huile assorties
5000 demi-boites do do do
200 boites do do do
1500½ et 1/2 boîtes pâtés truffés, Rodel & Co
200 paniers anisette extra, Chauvet.
A vendre par J VIOSCA Jr, 27 nov 59 rue Conti

Gruyère !......Gruyère !
100 Meules Gruyère suisse de choix, en débarquement du navire Gottenburg, du Havre, à vendre par J VIOSCA Jr, 27 nov 59 rue Conti

LIBRAIRIE NOUVELLE,
rue de Chartres, No 107.
REÇU par le steamship Cahawba:
[illegible]—Portrait de Se[illegible]
de Barante....Histoire des Directoire.
—...........Etudes biographiques.
de Valbezen....L'Inde et les Anglais.
Bonnechose....Conquête de l'Angleterre.
Renan............Histoire religieuse.
Père Ventura...Les femmes de l'Evangile.
—...............La Somme catholique.
—...............Origine des idées.
—...............[illegible]
Audin...........Histoire de Henri VIII.
—...............Histoire de Léon X.
—...............Histoire de Luther.
—...............Histoire de Calvin.
Caudenberg....Le Monde spirituel.
Bonnechose....Les réformateurs.
Maury...........La terre et l'homme.
Brewer..........La Clef de la Science.
Garay............Légendes des Pyrénées.
[illegible].......Voyage artistique en France.
Pontmartin.....Causeries du samedi.
—...............[illegible]
Bouchardat....Nouveau formulaire magistral.
—...............Formulaire vétérinaire.
Franklin........Mémoires écrits par lui-même.
J. TACON, 27 nov 107 rue de Chartres

1858.
ALMANACHS
COMIQUE—Prophétique—Astrologique—Lunatique—Signalétique—Charivari.
ALMANACHS
Pour rire—de la Mère Gigogne—de Polichinelle—des Dames et des Demoiselles—du Chasseur—du Figaro—de l'Histoire de France—des Jeux—de la Cuisinière—de la Santé—de l'Oracle des Dames.

[illegible] COMMERCIAL,
DE LA LOUISIANE,
1 [illegible]
[illegible] la [illegible] Nouvelle,
rue de Chartres, No 107. J. TACON.

ATTENTION.

Vente de chaussures, habillements d'hiver, etc. Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de chaussures, habillements d'hiver, etc., qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Blache & Leaumont, No 77, rue de Chartres. Conditions—comptant.

LE bel [illegible], continuera ce matin, à 10 heures et demie, la vente de cigares, au magasin de MM. Laborde & Xiques. L'attention des fumeurs est appelée sur cette vente.

Le navire W. V. MOSES, capitaine Jones, arrivé du Havre, est en déchargement. Les consignataires sont prévenus de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée. Toutes les marchandises dont les permis n'auront pas été retirés dans le délai ordinaire seront envoyées aux magasins publics.
27 nov BAXTER, LOVELL & Co

Le capitaine, et les consignataires du navire sarde MISSISSIPPI, venant de Gênes et Marseille, ne seront responsables d'aucune des dettes que l'équipage du dit navire pourrait contracter.
LANATA FRERES, 27 nov 9 et 11, rue Jefferson

Le navire sarde Mississipi, venant de Gênes et de Marseille, a fait aujourd'hui son entrée en douane; les marchandises pour ce navire, pour lesquelles permis de livraison n'aura point été engagé dans le délai de cinq jours, seront envoyées en entrepôt aux frais et risques de leurs consignataires.
LANATA FRERES, 27 nov 9 et 11 rue Jefferson.

TABAC! TABAC! TABAC!
LIVRES, DEMI-LIVRES, CINQ, DIX, TORDU ET FANCASE, TABAC A FUMER.
VENTE A DES CONDITIONS LIBERALES.
Agence de tabac de la Virginie.
W. VAN BENTHUYSEN & Co, 27 nov—1m 67, rue Gravier

Eau-de-vie de pêches
EAU-DE-VIE DE POMMES,
WHISKY NECTAR, WHISKY BOURBON
Whisky Monongahela.
WHISKY D'ECOSSE,
Sur consignation. A vendre à des conditions libérales.
Agence de tabac de la Virginie.
W. VAN BENTHUYSEN & Co, 27 nov—1m No 67, rue Gravier

CORSETS, CHEMISES.
REÇU par le navire "Maltense," du Havre : Un assortiment de Corsets et Chemises toutes grandeurs, Jupons ressorts acier.
A. TROUBLÉ, 77, rue Royale, 27 nov entre Conti et Bienville.

Coiffures, Epingles, Plumes.
REÇU par le navire "Ste honne," du Havre : COIFFURES FLEURS, do VELOURS, do MARABOUT, Résilles Or et Argent.
Un joli choix d'Epingles pour coiffures.
A. TROUBLÉ, 77, rue Royale, 27 nov entre Conti et Bienville.

CONFECTION POUR DAMES.
Ouverture du Salon de Confection pour Dames, au 1er.
Manteaux drap gris, de $3 75 à $8.
A. TROUBLÉ, 77, rue Royale, 27 nov entre Conti et Bienville.

SALON D'HUITRES de SAM,
No 101, RUE ST-CHARLES.

CET établissement bien connu, après avoir été complètement réparé, est maintenant ouvert pour la saison. On y trouvera constamment tout ce que le marché peut fournir de plus détenu et de plus fin en fait de VIANDES et de LIQUEURS.

Les cuisiniers, les garçons de buvette, et les autres employés se recommandent par leur zèle et leur politesse.

Il sera pourvu avec la plus prompte attention aux désirs des habitués, qui ont une garantie de succès, SAM se flatte de pouvoir mériter et recevoir le patronage du public.
27 nov—1m

Marchandises sèches importées récemment pour ce marché et celui du Mexique.

TOILES d'Irlande pour chemises, toiles pour taies d'oreiller; ginghams; indiennes imprimées; alpaca blanc et imprimé; toile de Dentrai; toile de Paris, mouchoirs blancs et de couleur; [illegible], bas, nappes de table; linge de table; laine; [illegible]; [illegible]; coutils et Damas blancs et de fantaisie; toiles jaunes; toiles [illegible]; tissus brillantes; nankin; [illegible]; [illegible]; [illegible], rubans de velours; mérinos; [illegible].

POUR LE MEXIQUE—EN DOUANE.
Impériales; indienne; mousselines; victorias; listados; mouchoirs [illegible]; [illegible]; [illegible] Bay et autres; [illegible].
A vendre à bas prix et à des conditions avantageuses par O B. GRAHAM, 27 nov No 66, rue Gravier

Couvertures et autres laines.
6 caisses grandes couvertures mérinos laine pour lits.
10 balles couvertures laine grises, moyennes.
[illegible] balles couvertures de laine pour nègres.
2 caisses alpacas noirs.
2 do bombassines noires.
3 do mérinos noirs.
2 do mérinos unis, couleurs assorties.
4 do laines couvertes à carreaux.
A vendre à bas prix par O B. GRAHAM, 27nov—1m No 66, rue Gravier

CHANGE.
CHANGE sur Bordeaux à courte vue, à vendre par P. CUSACHS FRERE & Co, 27 nov encoignure Royale et St-Philippe

LION & PINSARD,
66 et 68 rue Royale, encoignure Bienville,
VIENNENT de recevoir UN ASSORTIMENT DE Mercerie, passementerie, garnitures, agréments, boutons, franges, effilés, rubans, galons, glands, tresses, lacets, soie, fil, rubans, plumes, jais, etc.
Haute nouveauté parisienne. 27 nov

REÇU par les derniers arrivages, et en vente chez LION & PINSARD, 66 et 68 rue Royale, encoignure Bienville :
200 douzaines GANTS DE PEAU, garantis de la maison Jouvin & Cie, à Paris.
GANTS, pour dames et messieurs, de toutes couleurs. 27 nov

LION & PINSARD,
66 et 68 rue Royale, encoignure Bienville,
VIENNENT de déballer un assortiment considérable de marchandises pour l'automne. Vente au détail à des prix excessivement bas. 27 nov

COSAQUES.....COSAQUES.....COSAQUES—500,000 cosaques, papiers à pétards, etc., vendus à bas prix chez LION & PINSARD, 27 nov 66 et 68 rue Royale, encoig Bienville

Fourrures..........Fourrures.
MANCHETTES fourrures de toutes sortes. Camails, Berthes, Palatines, Manchons, etc. Un fourniture étendue à des prix modérés.
LION & PINSARD, 27 nov 66 et 68 Royale encoignure Bienville

BONNETERIE.....BONNETERIE—66 et 68 rue Royale, encoignure Bienville, chez LION & PINSARD. Un assortiment de Bonneterie de toutes sortes. 27 nov

VIN rouge en caisses—400 caisses vin rouge St-Julien, 12 bouteilles, en débarquement du navire Uncle Joe, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 27 nov 17 et 19, rue St-Louis

EAU-DE-VIE — 10 quarts eau-de-vie Raynal & Alemon, deux preuve; 15 barriques de 1re preuve, en débarquement du navire Uncle Joe, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 27 nov 17 et 19 rue St-Louis

SARDINES à l'huile—150 caisses sardines, demi et quarts de boites, de Louis Levesque, de Nantes, 75 do do do A Canon, La Rochelle, attendues par le navire Arendal, de Bordeaux à vendre à livrer par EUG. ROCHEREAU & Co, 27 nov 17 et 19 rue St Louis

COUVERTURES—10 balles couvertures de laine blanches, bandes bleues de la manufacture de M. Fort, en débarquement du navire Uncle Joe, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 27 nov 17 et 19, rue St Louis

EN débarquement du navire W Moses, du Havre, 2300 demi-boites sardines à Gillet & Co, de Lorient
6000 quarts de do do
A vendre par V & E MAIGNAN, 26 nov 20 rue St Louis

F. MALARD & Co.
Nos 58 ET 60, RUE DU CANAL, ENCOIGNURE VIEILLE LEVÉE.

NOUS venons de déballer un grand assortiment d'Habillements d'hiver des modes les plus nouvelles, que nous offrons en vente à bas prix. Notre assortiment se compose en partie de :
PALETOTS, PANTALONS et GILETS de dessous en casimir en couleur;
SACS, PALETOTS et HABITS en casimir en couleur;
De do en tweeds et en satinet;
REDINGOTES en drap noir, à tous prix,
RAGLANS et SACS en drap pilote et en castorine,
BURNOUS, manteaux, &c.
RAGLANS coton en peluche de soie,
Do en drap pilote garni en peluche,
PANTALONS en satin-laine noir superfin,
Do en casimir en couleur,
Do en satinet et en casimir uni, noirs et en couleur,
GILETS de dessous en satin et en soie,
Do do en peluche et en velours,
Do do en casimir et en satinet
PALETOTS et sacs en couvertes,
Do et jaquettes en drap pilote,
Un stock complet
D'HABILLEMENTS POUR ENFANTS et JEUNES GENS, comprenant des Redingotes, paletots, Raglans, Talmas, Togas, Sacs, Jaquettes, Pantalons, Gilets de dessous, &c.
Nous avons aussi un assortiment de chemises blanches et en couleur, gilets de peau, caleçons, cols, cravates, gants, mouchoirs, bretelles, parapluies, articles en caoutchouc, etc.
F. MALARD & Co, 26 nov—4 vbs Nos 58 et 60, rue du Canal, encoignure Vieille Levée

Habillements d'enfants.
F. MALARD & Co., Nos 58 et 60, rue du Canal, encoignure Vieille-Levée.
LE soussigné ont en magasin un assortiment très varié d'HABILLEMENTS D'ENFANTS et de JEUNES GENS, consistant en :
Jaquettes et pantalons en satinet gris, clair et foncé;
Redingotes et paletots en drap noir;
Raglans, sacs, toges et paletots;
Talmas pour tous les âges;
Gilets de dessous en satinet, en soie et en velours;
Pantalons en satinet avec bande sur le côté;
Jaquettes en velours et en drap, brodées et brodés.
Leur assortiment comprend tous les âges, depuis trois ans jusqu'à dix-sept ans, et offre une grande variété.
F. MALARD & Co., 26 nov—4 f Nos 58 et 60, rue du Canal, encoignure Vieille-Levée

Grande réduction de AU DÉTAIL!
SOIERIES, RUBANS, BRODERIES, DENTELLES, NOUVEAUTÉS, CONFECTIONS et MODES, venant d'être reçus par D. P. SCANLAN & Co, 21nov—6f 19 et 14, rue de Chartres

Plumes en Or.
LE soussigné vient de recevoir un très grand assortiment de PLUMES EN OR DE DIVERS genres, qu'il vendra aux PRIX DU NORD, et un assortiment de [illegible] de Souvenirs.
J. [illegible], 26 nov—6f No 66, rue du Camp.

Verres à Vitres français.
300 CAISSES verres à vitres français en débarquement et à vendre par A & J TISCHANT, 21nov No Vieille Levée, No 9.

[illegible]
CHAMBRES GARNIES.
[illegible]

C. C. WAYLAND & Co.
PRÉSENTENT à la considération de leurs amis et du public en général les objets suivants :
Tabourets à poils en couvert et coiffures à la Bayadère à 50 cents;
Toilettes rayés et à disposition, à 75 cts, qui valent 50 cents;
Robes à laize, à la Bayadère et à volants, [illegible] grande réduction du prix ordinaire;
Velours de toutes couleurs.
EN FAIT DE LAINAGES :
Mousselines de laine imprimées à 15 cents qui valent 25 cents;
Popelines et poil de chèvre à 25, valant 35 cents;
Mousselines de laine unies, pures, à 30 cents, qui valent 40 cents;
Manteaux d'opéra à $2 50.
Mouchoirs d'enfants en crochet à $2;
Do do tout comme il faut à $3 50;
Châles crochet à $3 50.
EN FAIT DE COTONNADES :
Coton-blanc à 8 cts qui valent 10 cents;
Coton blanc pour drape de lit à 25 cents;
Indiennes à 10 cents, bon teint à petits dessins.
Ayant fait nos arrangements complets pour nous procurer des marchandises de modes qui sont reçues dans un temps déterminé, de New-York, nous sommes à même de céder nos marchandises à très bas prix. Nous espérons qu'il sera dans l'intérêt de chacun (du moins nous ne voulons pas le faire ainsi) de venir voir nos marchandises et leurs prix avant de s'adresser ailleurs.
C. C. WAYLAND & Co, 23 nov—23 27 encoig. Poydras et Carondelet

Avis populaire.
Réduction importante dans les prix.
Au magasin de vêtements de ALFRED MUNROE & Co., No. 34, rue des Magasins.
NOUS appelons l'attention spéciale du public sur notre magnifique assortiment de marchandises. Il demandons aux citoyens, aux étrangers, de venir examiner attentivement les genres, les qualités et le prix qui ne pourront manquer de plaire aux plus difficiles et satisfaire les personnes.
Pardessus, $5 et au-delà; tous bien faits;
Redingotes et Habits, $10 et au delà; tous bien faits;
Habits de toutes les façons, $6 et au-delà; tous bien faits;
Pantalons, $2 et au-delà; tous bien faits;
Gilets de dessous, $1 50 et au-delà; tous bien faits;
Chemises devant de toile, $1 et au-delà; tous bien faits;
Chemises de peau, 50 cents et au-delà; un magnifique assortiment.
Caleçons, 50 cents et au-delà; un magnifique assortiment.
Gants, bretelles, chaussettes, [illegible], mouchoirs, à bas marché.
Manchettes, cravates, rubans, etc., à très bas marché.
Malles, valises et sacs de voyage.
Vêtements de jeunes gens et d'enfants. [illegible], à meilleur marché que jamais.
ALFRED MUNROE & Co, 21 nov 34, rue des Magasins

P. Mignonet,
RUE DE CHARTRES, No 96,
Entre Bienville et Conti,
VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France et de l'Allemagne :
Un grand assortiment de fournitures pour robes et mantelets, garnitures et autres.
Lingerie pour femmes et enfants.
Une collection complète de bandes brodées.
Un bel assortiment de fourrures.
Un do do de mercerie.
Un do do de jouets d'enfants, etc.
Un do do de dessins, et tout ce qui concerne la broderie, qu'il vendra aux prix les plus modérés, en gros et en détail.
On estampe et fait aussi la broderie.
Il se recommande à la bienveillance du public.
28 nov—1m

Cours au magasin de S. N. MOODY.
Encoignure Canal et Royale.
ET profitez DU BON MARCHÉ EXTRAORDINAIRE auquel on offre un magnifique stock de Chemises.
LINGERIE POUR HOMMES, qu'il vient d'acheter à New-York, à un chiffre sacrifié. Que trouvez-vous du cout?
Six chemises pour $6 valant $9
Six chemises de peau pour $3 do $4 50
Six caleçons pour $3 do $4 50
Six Cravattes pour $3 do $4 [illegible]
Six mouchoirs pour $3 do $4 50
Calées de drap pour $3 do [illegible]
Chaussettes pour $3 do [illegible]
Bas de laine pour $3 do [illegible]
Cravates de soie pour $3 do [illegible]
Parapluies pour $3 do [illegible]
Un choix de tissus de linge de peau, de chaussettes, de bretelles, à la réduction considérable.
RAPPELEZ VOUS
S. N. MOODY.

Importation directe de MARCHANDISES FRANÇAISES.
SOPHIE BOUTRON
Successeur de Mme Boury,
66, rue de Chartres,
Entre Bienville et Dumaine.
INFORME à l'honneur de prévenir les dames qu'elle fera l'ouverture de ses MARCHANDISES D'HIVER, LUNDI, 16 NOVEMBRE. 17nov—6m

Rue Bourbon No 185.
Entre St-Pierre et Toulouse.
Mlle ANGELA SAUVINET prévient les dames qu'elle fera, JEUDI, 12 COURANT, l'ouverture de ses HAUTES NOUVEAUTÉS, choisies dans les meilleures maisons de Paris, et consistant en chapeaux et capotes de soie, pour dames et fillettes, voiles, pour dames et enfants, bonnets, dentelles, coiffures de bal, rubans, manchettes, rubans, etc., etc., qu'elle vendra à prix réduits.
Confection de chapeaux de commande, rubans, etc. dans le plus bref délai. 10 nov—1m

Mme ROBERT,
17, rue de Chartres, 17, rue de Chartres.
A l'honneur de prévenir les Dames qu'elle a reçu, de Paris, un riche assortiment de modes et nouveautés, consistant en chapeaux et capotes, dans tous les derniers goûts, ainsi que Voiles, [illegible], Bonnets de dames et enfants—Parures, manteaux, [illegible], Coiffures de bal, voiles et vêtements pour mariées, rubans, voiles et velours, bijouterie en or, de toutes sortes, et parures en perles, etc., etc.
La confection des robes, en soie ou lainage, est une spécialité. [illegible]

MADAME P. ALBERT,
Encoignure Royale et Bienville.
A l'honneur d'annoncer aux dames qu'elle fait l'ouverture de ses hautes nouveautés, MARDI, 24 NOVEMBRE, et elle invite les personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur confiance jusqu'à ce jour de venir visiter son nouvel assortiment de marchandises choisies à Paris, que son expérience lui a permis d'offrir en richesse, conditions de [illegible] aux dames [illegible] jusqu'à ce jour, qu'elle a mis sous les yeux du public jusqu'à ce jour.

24, RUE DE CHARTRES,
Encoignure Dumaine.
OLYMPE & Co.
Ouverture de Modes et Nouveautés.
NOUS avons l'honneur de faire savoir aux dames que LUNDI PROCHAIN 16 novembre courant, nous ferons l'ouverture de nos chapeaux de velours et soie, ainsi que chapeaux pour dames et fillettes, capotes, Louis XIV, Barnett velours et taffetas, Marteaux et drap, Manteaux Queenie Dur ward, châles velours et autres, châles Chabrier Burberry, coiffures de bal, rubans, velours à volants et quadrillés, robes moiré antique, robes à volants en Crêpe, soieries, robes grenadine et barèges, linge, fleurs artificielles, dentelle, bonnets bijouterie, etc.
Le bon goût qui a toujours présidé jusqu'à ce moment au choix des articles de modes et de nouveautés importés en cette ville par Madame Olympe nous fait espérer qu'ils seront, cette année, accueillis et appréciés comme par le passé.
OLYMPE & Co., 14 nov No 24, rue de Chartres

AUX DAMES.
Mlle TH. DETER,
Successeur de Mme Georgina Tabor, rue du Canal, près Dauphine.
A L'HONNEUR d'annoncer aux demoiselles un marchandises nouvelles d'Europe viennent d'arriver, par la voie de Hambourg, par le navire Copernicus,—l'assortiment consiste en patrons pour broderies, chenilles modelées, coton pour tricot et crochet, broderies commencées et finies et d'autres ARTICLES DE FANTAISIE pour cadeaux de nouvel an.

Société de musique classique.
Le premier Grand Concert de la Société aura lieu vendredi soir le 27 courant à la salle des Odd-Fellows.
Le concert commencera à 8 heures précises.
Nouvelle-Orléans, le 25 novembre 1857.
J. M. WAGNER, secrétaire. 25 nov—3f

Société de Musique Classique.
LA Société étant aujourd'hui composée de 233 membres, il a été décidé que le liste de souscription serait close le 1er décembre prochain.
Les personnes qui désireraient s'adjoindre à la Société, sont priées de se présenter, pour souscrire, chez l'un des soussignés, avant l'époque ci-dessus désignée.
W. GUTHRIE, président, No 36, rue Carondelet.
E. ROSWALD, vice-président, encoignure Camp et Poydras.
J. BRAY, trésorier, Banque des Citoyens.
—ou chez—
J. M. WAGNER, secrétaire, 25 nov jusq 31 61, rue Carondelet.

Avis.
M. ALFRED DOLHONDE est associé à mon affaire, à partir d'aujourd'hui, dans la raison J. S. WALLIS & Co.
Nlle-Orléans, 2 nov. 1857. JOHN S. WALLIS. 1 m.

EN magasin et à vendre par le soussigné :
50 barriques vin rouge vieux, pour familles
20 do do do ordinaire
5 barils vin blanc Haut Sauterne
20 do whisky Smith
20 do Monongahela whisky
6 barils vieux Madère
5 do cognac Bouillon, 1re preuve
20 do Cocq 1re preuve
5 barils brandy de New-York
5 do vieux Peach Brandy
4 do gin de New-York
5 do Rhum ordinaire
100 paniers gin de Hollande en dame-jeannes 3g.
100 caisses vin rouge diverses marques
30 do vin blanc Haut Sauterne
30 do [illegible]
30 do absinthe E. Pernod
30 do kirschwasser E. Pernod
100 do vermouth Noilly & Pratt
30 do muscat de Frontignan diverses marques
30 do sirops
30 paniers genièvre d'Angers 1re qualité
20 do bouteilles bordelaises
20 dame-jeannes de 5 gallons
10 do do 3 do
10 do do 2 do
10 do do 1 do
50,000 bouchons superfins en balles et en demi [illegible]
30,000 do [illegible]
20 nov PAUL LACROIX, 13, Toulouse.

ON a besoin de plusieurs chevaux. S'adresser chez PAUL LACROIX, 21 nov 13 rue Toulouse, entre Chartres et Levée

Barils de whisky.
DEMANDE de barils de whisky par OLGER LAUVE, 26, rue Carondelet.
[illegible]—Au rez-de-chaussée, bureau de derrière

A LOUER.
POUR entrer en jouissance du courant, deux bons emplacements où se trouvent deux GROCERIES ACHALANDÉES, occupées, l'une par Jean Landry, encoignure Camp et Sainte Marie, vis-à-vis du marché Dryades, et l'autre par J. Michel, en face du marché Dryades.—S'adresser à ce dernier, audit marché. 5 nov—adl0

DEMANDE DE PLACE.
UN homme très expérimenté désire trouver une place sur une plantation sucrière ou cotonnière. Il peut fournir les meilleures recommandations. S'adresser à Neville et Jardin, commissaires, No 4 Carondelet Place. 26 oct—1m

Avis aux personnes qui désirent des lunettes.

Ce n'est pas une réclame, c'est tout simplement une réponse qu'ici donne à mes habitudes et à [illegible] à conserver leurs yeux en bon état. Vous m'avez à [illegible] de vue avec beaucoup moins qu'on [illegible] de la plus grande circonspection dans le choix des verres de lunettes quand on est obligé d'y avoir recours; on, il faut bien se garder des prétendues lunettes de charlatans qui ne soutient [illegible] de leurs chalands pourvu qu'ils [illegible] une grande quantité.
Je suis bien en ne laissez réussir par une paire de lunettes qui ne gâtent les yeux outre mesure. Voir la pratique, c'est presque toujours aux dépens de la vue qu'on [illegible]. Il faut que les verres grossis soient suffisants et ne les changer pour un numéro plus fort [illegible] dernière extrémité.
[illegible] que tout le monde a parfaitement [illegible] débiter sa marchandise comme il [illegible], je crois de mon devoir d'avertir les personnes qui m'ont honoré leur confiance, que [illegible] de longues années, qu'elles aient à se prémunir contre les articles ronflants à propos de nouvelles découvertes pour le plus grand bien de la vue, sous les noms de Brazilian pebbles, Arkansas pebbles, &c., &c. Toutes ces dénominations sont inventées pour attirer l'attention et ne sont rien de vrai. Il n'y a qu'une seule sorte de bons verres de lunettes, qu'ils soient faits de verre ordinaire ou de cristal de roche, ce sont ceux qui, étant bien travaillés, de meilleure sorte, s'adaptent à la vue sans la fatiguer.
Je suis sûr que les médecins et toutes personnes intelligentes seront de mon avis, et m'approuveront entièrement. C. DUHAMEL,
25nov Opticien, 30, rue de Chartres.

Véritable Grande Tombola,
OU
$12,000!
UN NOUVEAU PLAN.
AU MAGASIN DE H. FRANKO,
No 160, rue Poydras.
Prix du billet, $1—Un lot pour chaque billet, aux conditions suivantes.
Conditions :
Tous les lots de cinq, piastres et au dessus, dont on ne voudra pas, seront payés en argent, à un faible escompte.
Tous les lots, au-dessous de cent piastres, pourront être échangés, pour un article "quelconque" de la même valeur, au magasin de H. Franko.
Tous les lots de montres et pendules nommées seront garantis pour un an et réparés gratis.
Tous les lots sont pleinement garantis et cotés à un bas prix de détail.
Le tirage aura lieu publiquement, dans la salle de l'Armory, dès que tous les billets seront vendus. Des personnes choisies parmi les spectateurs le surveilleront.
Tous les numéros qui gagneront des gros lots seront publiés dans tous les journaux.
Tous les lots nommés sont exposés au magasin qui touche au magasin de bijoux de H. Franko, No 160, rue Poydras, dans la maison de l'ancienne Carondelet, après l'édifice occupé par MM. C. C. Wayland & Co.—On peut y acheter des billets en plus de [illegible] Pour la description complète des lots, voir les petites affiches. 26nov

TOMBOLA.
ON vente par souscription, 16 500 billets à $1, 275 lots gagnants, ayant une valeur réelle de $16,000, exposés
Nos 161 et 163 rue Royale.
Les deux premiers lots sont : une propriété située rue St-Pierre, estimée $3000; une à Mandeville, $1600. On peut en voir les plans à l'exposition.
Les gagnants auront mis en possession sans aucun frais ni débours.
Les autres lots se composent de magnifiques bracelets parures en diamans, montres accréditées de grand prix, montres en or à répétition, un piano, [illegible], quelques pièces d'argenterie, grande et petite tableaux, fusils, pistolets, revolvers Colt, bijouterie de toute sorte, etc. etc., le tout estimé à un prix très modéré, ainsi que l'on pourra s'en convaincre sur le tableau qui sera toujours à la disposition du public. Chaque billet portera ma signature.
DOCTEUR.
Toute personne prenant 10 billets en aura le 11e de la Tombola, en sera un de gratification.
300 billets seront distribués au bénéfice des orphelins. 26 nov—1er jan

Fabrique à Vapeur
DE VETEMENTS
DE LA LOUISIANE.
285 et 287, rue du Canal.
Nous appelons l'attention des habitants et marchands sur notre stock de vêtements pour habitations; l'assortiment le meilleur, le plus complet, qui jamais ait été présenté sur ce marché du Sud.
Nous [illegible] que nous sommes reçus dans des prix de notre établissement, dont nous sommes prêts à exhiber les preuves, nous justifient dans l'espoir que nos habitants, qui veulent que nos vêtements faits en fabrique, ce qu'ils seront [illegible] de nous [illegible], feront bien de nous rendre une visite et d'examiner nos marchandises, avant de faire leurs achats.
[illegible] REGNARD & Co.

ENCOIGNURE MAINE ET CONDE
GRAND RABAIS.
LE soussigné informe les dames et le public en général, qu'il vient de recevoir par le dernier navire un grand [illegible] de marchandises sèches, un grand SACRIFICE aux encans de New-York, dont il fera l'ouverture LUNDI PROCHAIN, 23 novembre. Il offre donc à vendre à des prix bien au-dessous de ceux des magasins de l'Etat, qu'il défie toute concurrence : parmi lesquels articles, il y a
Mérinos français;
Do anglais;
Mousseline de laine de toutes qualités;
Tartans;
Indiennes françaises;
Popeline;
Toiles pour chemises et pour draps;
Broderies et dentelles, Valenciennes et Malines;
Grand assortiment d'articles de ménage trop long à énumérer;
Attention particulière
Sur le plus bel assortiment de Châles, à 25 cts
Indiennes françaises, à 25 cts
Corsets français dans toutes sortes, à $1 50
Mouchoirs de coton.....à...1 50
Mousseline unie, à 1 25
Flanelle, etc.
Velours unis.
RAPPELEZ-VOUS L'ENCOIGNURE Maine et Condé.
22nov—1m 1p S. TISLER.

Lainages.... Lainages.
NOUS avons encore en magasin un bel assortiment de :
Flanelle laine unie et imprimée pour robes,
Châles de Cachemire longs et carrés,
MANTEAUX ET CHALES,
Gilets mérinos et laine d'agneau,
Caleçons pour dames.
Jupons et caleçons flanelle des Gobbs.
Chaussettes de laine.
Une couverture blanc, gris et noir.
Belles couvertures pour berceaux et lits.
Un assortiment complet de Chemises, Cols et Caleçons mérinos et laine d'agneau, et Toilettes d'aliéné.
Cachemires et draps des meilleures fabriques, pour Jaquettes, Capotes et Mantelets, etc.
Toutes ces marchandises se vendront à très bon prix par ce magasin.
F. & E. REILLY & Co, No 125, rue du Canal, 21 nov—6—1m entre Royale et Bourbon

Magasin à bon marché! Magasin à bon marché!!
AU PRIX COUTANT!
Modes et articles de fantaisie.
Rue de Chartres, encoignure Hôpital.
Mme FABIO
A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et aux Dames en général, qu'elle a reçu de France un assortiment complet et varié de MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'HIVER, comprenant les articles suivants.—Pour dames et demoiselles :
CHAPEAUX DE SOIE ET DE VELOURS,
MANTELETS DE VELOURS ET DE SOIE,
CHAPEAUX DE PAILLE, CASQUETTES D'ENFANS,
BRODERIE, GANTS,
MARQUISES, PARAPLUIES, PARASOLS,
FLEURS ARTIFICIELLES,
COURONNES DE MARIAGE ET DE BAL
VOILES DE MARIÉES,
GARNITURES de VELOURS, PEIGNES en ÉCAILLE,
EVENTAILS, RUBANS, &c., de toutes espèces.
Un grand assortiment de VOILES DENTELLE FRANÇAISE, et un assortiment complet de TOUS LES AUTRES ARTICLES DE MODES.
Mme Fabio espère que son bon choix de marchandises et les prix modérés auxquels on les vendra (à meilleur marché que partout ailleurs) lui concilieront le patronage libéral du public.
Mme Fabio invite respectueusement les dames à venir examiner ses articles avant de faire leurs achats ailleurs. Elle leur offrira de grands avantages.
Les ordres de la campagne seront remplis promptement et avec exactitude.
—Souvenez-vous de—
l'encoignure des rues Hôpital et Chartres
Les Dames et les acheteurs en général sont respectueusement invités à venir examiner notre assortiment.—Mme Fabio désirant de se préparer à la liquidation des ventes provenant de
LA CRISE
[illegible] de [illegible] de l'argent.
Les acheteurs auront les marchandises à moitié prix.
Les billets des banques qui ont suspendu leurs [illegible] au pair.
MANTEAUX, CHALES ET MANTELETS.
Reçu par les derniers arrivages de France et de New-York, un grand assortiment (nouveau genre) de Manteaux, Châles et Mantelets.
Qui sont offerts au prix coûtant par
Mme S. C. FABIO,
rue de Chartres, encoignure Hôpital, Nlle-Orléans.

Corsets! Corsets! Corsets!
Venant d'être reçu : un grand assortiment de CORSETS qui seront vendus au prix coûtant—de $1 50 à $6 50 pièce—par
Mme S. C. FABIO,
rue de Chartres, encoignure Hôpital, 2 nov—6m 1p Nlle-Orléans.

ATTENTION!—AUX DAMES!
DÉBALLAGE DE MARCHANDISES.
MODES RICHES ET ARTICLES DE FANTAISIE.
Magasin Neuf.
Encoignure des rues Poydras et Carondelet.
Mme C. W. ROPER
A l'honneur d'annoncer aux Dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle ouvrira, dans le magnifique magasin neuf, à l'encoignure sud-est des rues Poydras et Carondelet, LUNDI, 2 novembre, un grand et magnifique assortiment de
MODES,
CHAPEAUX DE SOIE RICHES,
Chapeaux de Velours,
CHAPEAUX DE SATIN ET DE PLUCHE,
Rubans, Plumes, Fleurs,
VOILES DE DENTELLES,
Garnitures de Robes, &c.,
Qu'elle invite respectueusement les Dames et les Marchands de la campagne à venir examiner.
2 nov—6m

Avis.
L[illegible] soussigné étant sur le point d'avoir un dépôt de produits chimiques, dans cette ville, informe le public qu'il a ouvert un pharmacie, No 15, rue Royale, M. Julien Haan, pharmacien habile capable, pour lequel il sollicite le même patronage qui lui a été accordé. CH. GOTTSCHALK.
Nlle-Orléans, 23 novembre 1857. 21nov—1d

PHARMACIE.
Rue Royale, No 15.
JULIUS HAAN,
Successeur de Chs Gottschalk.
MÉDICAMENTS français, américains, anglais et allemands.
Dépôt de toutes les eaux minérales d'Europe et d'Amérique.
Les prescriptions des médecins seront préparées avec soin. 23 nov—1t

No 109 LAMPES No 109
F. GRAFTON, lampiste, rue de Chartres No 109—Spécialité de lampes Carcel modérateur, lampes porcelaine bons biscuit de Sèvres, bronzes et candélabres, verres et mèches pour lampes.
Il se charge du nettoyage et des réparations des lampes.
Location de lampes pour soirées. 10 nov—3m

EN débarquement du navire Protecteur de Bordeaux :
30 barriques vin rouge Canon St Emilion
24 demi de do do
24 caisses vin rouge St-Julien
A vendre par LOUIS F MAXENT, 21 nov [illegible]

LA LOGIA DEL SILENCIO trabajando el rito de la perfección bajo la jurisdicción del Supremo Consejo de Francia y [illegible] para el Estado soberano é independiente de la Luisiana, procederá á la instalación del primer grado el viernes, 27 del presente, á las siete en punto de la noche, en la casa de la R. L. de San Andres en la calle de Conti. La iniciacion será hecha por el Gran Comendador del Orden Escocés.
Se suplica á todos los hermanos del Oriente asistan á esta ceremonia sin mas invitacion.
Por mandato de la Logia del Silencio.
El secretario,
25 nov—2 JOSÉ CABRERA.

MONTRES, BIJOUX ET ARGENTERIE.
LOUIS MUH a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il est prêt à leur soumettre un superbe assortiment choisi par lui-même en France, en Angleterre et en Suisse :
Montres, Broches, Boucles d'oreilles, Bagues, Boutons, Manchettes de pour chemises, Montres pour dames et messieurs, Chaînes, Lunettes, Chandeliers, Cuillers et Couteaux, Broches, Dés en or et argent, Lorgnettes de [illegible], Cuillers, Fourchettes, Timbales, Plateaux, Porte-cartes, etc. en argent, Plaqués, Portemonnaies, Chandeliers et Pendules à [illegible], Plaques et beaucoup d'articles trop nombreux à énumérer.
Désirant se retirer des affaires, il fera un escompte de 10 à 20 pour cent sur ses prix déjà modérés.
REDUCTION :
Sur l'ARGENTERIE..........................10 pr ct
Sur MONTRES et BIJOUX en tous genre....15 pr ct
Sur PLAQUAGE................................20 pr ct
ACHAT D'OR et D'ARGENT en comptant.
LOUIS MUH, 26 nov—3m 61, rue de Chartres

BEAUX-ARTS.
M. E. SCHWINDT, peintre de PORTRAITS A L'HUILE, prévient les amateurs de peinture et le public en général, qu'il est de retour de son voyage dans l'Est, et qu'il continuera, comme par le passé, à faire des portraits d'après nature, ainsi que d'après daguerréotype et ambrotype. En outre, cédant au désir déjà exprimé les années précédentes par plusieurs personnes, il tiendra une école de peinture. Les jeunes gens qui désireront y être admis, pourront s'arranger avec lui en s'adressant au No 132, rue Canal, entre Royale et Bourbon, au premier. Prix modéré. 26 nov—1m

Soieries, Modes, Nouveautés.
L. BINOCHE & Co.
ONT l'honneur d'informer les dames qu'ils font LUNDI, 23 novembre, l'ouverture de leurs marchandises d'hiver, consistant principalement en robes de soie à volants, à quilles et unies, foulards, lainages, manteaux et mantelets, chapeaux pour dames et enfants, coiffures, fleurs, châles en tous genres, lingerie, dentelles, corsets, ombrelles, gants Jouvin, mercerie, rubans, etc. etc. qu'ils vendront aux prix les plus modérés. 23 nov—6

Magasin de marchandises sèches à bon Marché.
Marchandises pour tout le monde.
Magasin de Marchandises sèches de DANZIGER
No 126, rue des Remparts (rue du Cirque.)
Et Encoignure Orléans et Robertson.
AYANT marqué, au-dessous de coût, les prix de tout mon stock de
Fourrures, Fourrures, Fourrures—
300 PALATINES HERMINE, avec parements pour enfants, à $3, et une grande variété de CASQUETTES, PÈLERINES, PALATINES et VICTORINES.
Soieries importées récemment.
Lainages et autres marchandises blanches.
Je tiens un très beau assortiment de 1500 yards de POULT DE SOIE NOIRE et EN COULEUR, à 75 cents la yarde—valant $1 50, Mouchoirs [illegible], à 75 cts; Calicots français à 15 cts; [illegible] à 20 cts. 25nov

GRAND SACRIFICE.
CHEZ G. DUBEL ayant ouvert un magasin de marchandises sèches au No 365, rue Royale, entre Ste Anne et Dumaine, annonce à ses amis et au public qu'il tiendra constamment un assortiment complet de marchandises qu'il vendra AUX PRIX D'ENCAN—Ainsi qu'une grande quantité de marchandises qu'il vient de recevoir par le steamer Cahawba.
Toiles, etc.
Tartans 4x4 tout laine.........à $0 40
Indiennes françaises...........de 20 à 25
Châle tartan double................3 00
Corsets français...................1 25
Mousseline laine à dessins.......0 25
Do do unie.............................0 25
Do de couleur 4x4.................1 10
Do de dame, qualité supérieure..3 50
Couvrepieds (unis blanches et bleues) 10g $6 50
Alpaca noir valant $1.................0 60
Mérinos fin et chemisettes, enfants..3 00
Bandes brodées mousseline et jaconat de 75 c à $3
Broderies suisses......................0 50
Cols et manches valenciennes valant $15 60 à $3 00
Do do do pour enfant..................2 50
Indiennes demi-deuil....................0 10
Calicots à 4 pour..........................1 00
Services (nappes et serviettes)......$5 00
Véritables mouchoirs...................3 50
Manchons, bonnets, percales, jaconas, mousselines, [illegible], [illegible], lingeries, [illegible], etc.
C. G. DUBEL, 25 nov—6 365, rue Royale

GRAND DEBALLAGE.
E. DUPUY, rue Royale, 61,
VIENT de recevoir un grand envoi de marchandises françaises qu'il se propose de vendre à des prix excessivement réduits.
L'assortiment se compose de :
GLACES FRANÇAISES premier choix,
CADRES dorés pour glaces, tableaux, gravures, &c.
GALERIES de fenêtres et porières,
ACHIS—Un vaste et bel assortiment de gravures, Lithographies, Photographies des meilleurs artistes de Paris.
Toutes ces marchandises ont été choisies en France par M. Dupuy, avec le plus grand soin.
200 Tableaux à l'huile formant un des plus beaux assortiments qui ait encore venu en Louisiane.
En outre—Un assortiment complet de Cadres, passe-partout et moulures pour photographies et daguerréotypes.
DÉPOT de verres blancs pour glaces.
DORURE—M. Dupuy s'étant procuré les meilleurs doreurs de France, prévient le public qu'il se charge, à partir de ce jour, de toutes espèces de travaux de dorure qu'il exécutera à des prix modérés.
LOCATION de tous de lumières, dorés, pour soirées. 25 nov

Bureau de la compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil, à la Nlle Orléans.
Nlle-Orléans, 20 novembre 1857.
AVIS est donné, conformément à l'article Quatre de la charte de cette Compagnie, que l'élection annuelle de douze directeurs pour l'année courante, à partir du premier lundi de février prochain, aura lieu, au bureau de la compagnie, au coin des rues Camp et Commune, le LUNDI, 7 décembre prochain, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
26 nov—jus 7déc JAS EDWARDS, secrétaire.

Banque de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 19 octobre 1857.
LE change sterling approuvé sera reçu en paiement de billets escomptés par cette Banque.
24 oct B. M. DAVIS, Caissier

Compagnie d'Assurances DE LONDRES ET LIVERPOOL.
CAPITAL.......$10,000,000,
Bureau, au coin des rues Commune et Carondelet.
LES MAISONS, MOULINS à COTON, SUCRERIES, etc., etc., sont assurées aux taux les plus favorables.
L'excellence bien connue de cette Agence est une garantie de promptitude et de libéralité dans le règlement des pertes. HENRY V. OGDEN, Agent.
CHAS. J. DABON, Directeur-Consultant. 2 nov—1m

MAGASIN DE CIGARES "YOUNG AMERICA", 29, rue St-Charles,
E. DE LA CRUZ,
VIENT de recevoir de la Havane l'envoi le plus complet et le plus exquis de CIGARES ET TABAC A CHIQUER qui puisse se trouver à la Nouvelle Orléans. 19 nov—1m

Charbon! Charbon!
CINQUANTE CENTS le baril, au City Coal Office, No. 13, Passage de la Bourse, en face du Bureau de Poste, et No. 176, rue des Magasins, encoignure Notre Dame.
4000 barils charbon Lower Ohio, un bon article pour les familles.
Charbons de Pittsburgh, Cannel anglais et Anthracite en proportion.
N. B. Il remplira avec promptitude les ordres pour le bois de frêne et de chêne.
21 nov—1M F. H. WILLARD, agent.

V. DESCHAMPS,
rue Tchoupitoulas, No. 286,
DOCTEUR en médecine de la faculté de Paris, ex-interne en médecine, chirurgie et accouchement des hôpitaux d'Oran et d'Alger (Afrique).
Consultations gratuites de 8 à 10 heures du matin.
Consultations particulières de 4 à 6 heures P. M.
25 nov—1m

AUX HABITANTS—Un Cultivateur ayant travaillé au Texas, désire trouver une place d'économe sur une habitation, et une place de cuisinière pour sa femme. Il entend parfaitement le traitement des bestiaux, et parle anglais, français et allemand. S'adresser au bureau de l'ABEILLE.
12 nov—15f

Couvertures françaises.
REÇU par divers navires du Havre—[illegible] couvertures françaises, de la marque [illegible] et cotons, PAR à vendre par ED. GAUTHREAUX & Co. 21nov—1M

INSTITUTRICE DE SOURDS-MUETS.
Elève des premiers professeurs de l'Institution de Paris.
UNE demoiselle arrivant de France, et possédant parfaitement la méthode de l'abbé de l'Epée, désire trouver une place comme institutrice de sourds-muets. Elle préférerait que ce fût pour voyager.
S'adresser à l'institution de Mme Charpaux, chemin de Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny.
18nov—6

AUX FAMILLES.
DEMANDE. Deux jeunes dames parlant avec la même facilité les langues anglaise, française et allemande, désireraient une place d'institutrice. Elle pourrait enseigner en outre l'Italien et l'espagnol.—Elle se chargera également de l'éducation musicale de ses élèves.
S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 14 nov—12

ATTENDU par le Uncle Joe, de Bordeaux :
25 barriques vin rouge Queyries 1854;
30 do do Fronsac 1855;
12 demi do do do;
27 caisses do C. C. La Mission 1849.
LOUIS F. MAXENT, 2 nov 10 rue Toulouse

FIL
Pour Machines à coudre.
500 livres fil anglais de première qualité, de toutes couleurs, à vendre par LEON FERRIER & Co, 2 nov 51 rue de Chartres

SABOTS SOULIERS
EN débarquement de la barque "Robert" de Bordeaux—
50 douzaines SABOTS-SOULIERS pour tous les pieds et tous les goûts, à vendre par D. PITOU & Co, encoignure Cirque et Poydras.
M. D. Pitou a transporté son magasin de l'encoignure Dauphine et Douane à l'encoignure Cirque et Poydras. 10 nov—1M

GLACES françaises—Le soussigné offre de vendre à l'amiable au détail, à prix réduits, une forte quantité de belles glaces françaises.
S'adresser au No 67, rue Dauphine, vis-à-vis l'Arcade de Banks, de 9 heures A. M. à 3 h. P. M.
3 nov—15 BERNARD TURPIN.

REÇU par le Johannisburg, du Havre, un assortiment de vernis [illegible], tigre et arcanne, pour [illegible]. Notre maison se recommande par son bon marché, de meilleure fabrique, vernis de toutes couleurs, [illegible] et [illegible].
Un assortiment de montres à [illegible], à des prix modérés. [illegible] & Co.
13 nov—4 [illegible], 59 rue Royale

M. PAPPENHEIMER
A transporté son magasin de la rue de [illegible] No 173, rue du Canal et [illegible] reçoit constamment un stock de toutes sortes de meubles en BOIS DE ROSE, ACAJOU et NOYER, Tapis, miroirs et chambres à coucher. Il se vendra AUX PRIX [illegible].

[illegible] barils demi barils et barillets, de [illegible], 48 et 6 livres, à vendre par [illegible].

LOTERIES DE SWAN & Co.
NOUVEAU ET MAGNIFIQUE PLAN.
Gros Lot,
$60,000!

Les loteries suivantes seront tirées par S. SWAN & Co., directeurs de la LOTERIE DE L'ACADÉMIE DE FORT GAINES, dans le mois de novembre 1857, à AUGUSTA (Georgie) où leur principal bureau a été transporté.

CLASSE 61.
Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Georgie, SAMEDI, 7 novembre 1857.
CLASSE 62.
Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Georgie, SAMEDI, 14 novembre 1857.
CLASSE 63.
Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Georgie, SAMEDI, 21 novembre 1857.
CLASSE 64.
Pour être tirée publiquement dans la ville d'Augusta, Georgie, SAMEDI, 28 novembre 1857.

Nombres simples.
Cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix lots.
Un lot pour chaque neuf billets.
MAGNIFIQUE PLAN!
VERRA
Tous les Samedis, dans le mois de Novembre.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 Lot de | $60,000 | 1 Lot de | 500 |
| 1 do | 20,000 | 1 do | 500 |
| 1 do | 10,000 | 1 do | 500 |
| 1 do | 7,000 | 1 do | 500 |
| 1 do | 5,000 | 1 do | 400 |
| 1 do | 2,000 | 1 do | 400 |
| 1 do | 1,500 | 1 do | 110 |
| 1 do | 1,000 | 1 do | 100 |

APPROXIMATIONS.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 4 | Lots de $400, approx. de | $60,000 sont | | $1,600 |
| 4 | do | 300 | do 20,000 | 1,200 |
| 4 | do | 200 | do 10,000 | 800 |
| 4 | do | 125 | do 7,000 | 500 |
| 4 | do | 100 | do 5,000 | 400 |
| 4 | do | 75 | do 3,000 | 300 |
| 4 | do | 50 | do 1,500 | 200 |
| 5,000 | do | 20 | sont | 100,000 |

5,490 lots s'élevant à........$320,000
Billet entier, $10—Moitié, $5—Quart, $2 50.
Dixième, $1 25.

PLAN DE LA LOTERIE.
Les numéros 1 à 50,000, correspondant avec les numéros des billets imprimés séparément sur des morceaux de papier, sont enfermés dans de petits tubes en verre et placés dans une roue.
Les premiers 481 lots, imprimés et encadrés de la même manière, sont mis dans une autre roue.
Les roues sont tournées, un tire un numéro de la roue des numéros, et, en même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot ainsi tirés, sont ouverts et exposés au public et enregistrés par les commissaires. Le lot est porté au numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.
Approximations.—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les 7 premiers lots, auront droit aux 28 lots d'approximation, d'après le plan.
Exemple.—Si le billet No 11,250 gagne le lot de $60,000, les billets Nos 11,248, 11,249, 11,251, 11,252 auront droit à $400 chacun. Si le billet No 550 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 548, 549, 551, 552 auront droit à $300, d'après le même plan.
Les 5000 lots de $20 seront déterminés par le dernier chiffre du numéro qui gagnera le lot de $60,000. Par exemple, si le numéro qui gagne le lot de $60,000 se termine par le No 1, tous les billets dont le dernier chiffre est 1 auront droit à $20, et si le numéro se termine par 2, tous les billets dont le dernier chiffre est 2 seront droit à $20, et ainsi de suite jusqu'à 0.
On vendra des certificats de paquets aux taux suivants, c'est-à-dire le risque:
Certificat d'un paquet de 10 billets entiers....$[illegible]
do de 10 demi billets.....[illegible]
do de 10 quarts de billet...[illegible]
do de 10 huitièmes de billet...[illegible]

En demandant des billets ou des certificats :
Enclosez-nous parvenir l'argent, et les billets seront expédiés par la première malle.
Les acheteurs peuvent avoir des billets [illegible] sont par le chiffre qu'ils désignent.
Les acheteurs sont priés de signer lisiblement et faire connaître leur bureau de poste, le comté et l'État qu'ils habitent.
La liste des numéros gagnants et des lots sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage.
Souvenez-vous que chaque lot est tiré et payé en plein, sans déduction.
Toutes les lettres sont strictement confidentielles.
Tous les lots sont pleins, pour les acheteurs et lots de certificats après le tirage, les autres lots au bureau de certificats.
Adressez les demandes de billets ou de certificats à SAMUEL SWAN & Co, Boîte 36. S., bureau de poste de la Nlle-Orléans, ou à S. SWAN & Co, Augusta, Ga.
2 nov—vll et camp.

Marchandises sèches,
AU-DESSOUS des PRIX D'ENCAN
J. G. PEPPARD & Co.
No 55, rue Gravier,
OFFRIRONT à partir de LUNDI, 9 du courant, leur
Grand stock de marchandises
A une grande réduction pour du comptant
ou de bons billets à courte échéance.
Les marchands et TOUS les acheteurs en gros trouveront leur avantage à venir examiner nos marchandises avant de faire leurs achats ailleurs.
Soieries, Billets étoffes pour robes,
Rubans de chapeaux, Dentelles,
Broderies, Tulles,
Mercerie, Bonneterie,
Marchandises blanches, Plaids,
Marchandises de deuil, Garnitures de robes,
Chapeaux de paille, Fleurs,
Bonnets, etc. Modes, etc., etc.
J. G. PEPPARD & Co, 9 nov—1m 55 rue Gravier

C. A. Barrière & Frère,
No 30, RUE DE CHARTRES,
APPELLENT respectueusement l'attention de leur clientèle et du public sur leur assortiment (plus grand et plus complet que d'habitude) de marchandises, qu'ils offrent, en gros et en détail, à meilleur marché que partout ailleurs, et mettant des échantillons de même qualité aux maisons du Nord et de la Nlle-Orléans.
SOIERIES, depuis le meilleur marché jusqu'aux prix les plus élevés.
ARTICLES DE TOILETTE,
de toutes les fabriques et dans tous les genres et prix.
Articles de ménage,
de toutes sortes, marchandises manufacturées,
TOILES
de toute espèce, manufacturées expressément pour notre commerce et garanties pures,
Bonneterie,
Flanelle,
Indiennes,
Jersey, etc.
Mouchoirs de laine.
Un petit nombre de mantelets brodés, très élégants, en taffetas et en velours.
Ainsi qu'un stock complet de
Marchandises d'habitation,
et au meilleur marché qui auront toujours beaucoup de faire voir aux acheteurs.

Mercerie... Mercerie...
NOUS venons de faire l'ouverture de notre assortiment de Mercerie de saison, parmi les quelles il se trouvent des [illegible] de quatre très élégants, etc.
C A BARRIERE & FRERE, 30 rue de Chartres

Voiles de chantilly dentelle de Lille.
NOUS venons de recevoir de Paris un très bel assortiment de Voiles de [illegible].
C A BARRIERE & FRERE, 30 rue de Chartres

Rideaux dentelle brodés
DIRECTEMENT de Paris, venant d'être ouverts, de rideaux et dames laine.
C A BARRIERE & FRERE, 30 rue de Chartres

Gants de peau, de Jouvin.
NOUS venons de recevoir des gants de cette célèbre fabrique, et un grand assortiment.
C A BARRIERE & FRERE, 30 rue de Chartres

Broderies fines.
NOUS recevons aujourd'hui quelques jolis Cols et Manchettes.
Entre-deux et bandes, etc, etc.
C A BARRIERE & FRERE, 30 rue de Chartres

DRAPS français.
Casimirs français et Satinet Cassimer noirs et en couleur, Drap [illegible] français, pour pardessus
Valeurs pour gilets de dessous,
Quelques-uns très élégants.
Une grande variété de
diverses pour habillements.
Venant d'être reçue de Paris par les navires Mulhouse, Crest of the Waves et Johannisberg, à vendre par C A BARRIERE & FRERE, 30 rue de Chartres

Magasin de Mercerie
DE Mme DETER,
No 158, rue du Canal, près Dauphine.
Reçu tout récemment un assortiment complet de CHEMIAUX en satin, fin, laine, anglais et allemands, et des célèbres AIGUILLES patentées de Crowley.

Café à vendre.
LE Café connu sous le nom de "Farmer's Exchange," ayant une bonne clientèle et situé rue de la Vieille-Levée, Nos 76 et 78, entre St. Louis et Toulouse. S'adresser sur les lieux.
[illegible] 1 m.

Variétés pour tout le monde!
MAISON ETABLIE EN 1835.
E. FIFFET,
Importateur et [illegible] en [illegible] d'ARTICLES DE FANTAISIE,
FRANÇAIS, ANGLAIS, AMERICAINS, ALLEMANDS ET CHINOIS,
No 108, RUE DU CANAL,
Remercie ses anciens amis et clients de leur patronage et leur annonce, ainsi qu'au public en général, qu'il vient d'arriver de France d'où il a rapporté le plus grand assortiment [illegible] a jamais été importé dans ce pays et comprenant un grande variété suivante :
ARTICLES DE MÉNAGE, toutes espèces,
COUTELLERIE ANGLAISE, des meilleures manufactures.
ORNEMENTS, VASES, STATUETTES ET FIGURES EN PORCELAINE ET BISCUIT.
ARTICLES A OUVRAGE EN PAPIER MACHÉ, TABLES A OUVRAGE, [illegible] de toilette, portefeuilles, jeux de dames et d'échecs, etc.
JEUX ET JOUETS D'ENFANTS, toutes sortes et de tous prix.
Garnitures de robes et garnitures de [illegible].
Une variété immense, comprenant RUBANS DE VELOURS, SATIN ET TAFFETAS, pour chapeaux, écharpes et [illegible].
FLEURS ARTIFICIELLES, GUIPURES, GARNITURES DE JAIS.
JUPONS CRINOLINE ET A CERCLE, vingt différents genres et de toutes grandeurs.
Une immense variété d'articles UTILES et pouvant servir d'ORNEMENTS, TOUS RICHES et choisis avec goût et expérience. [illegible] trop nombreux pour être énumérés ici. Les acheteurs seront bien de venir juger eux-mêmes. E. FIFFET,
20 oct—jusq 1er fev No 108, rue du Canal, Bâtisse Touro

Parfumerie de qualité supérieure.
Savons supérieurs [illegible] au suc de laitue, à bien plus longtemps et mieux parfumés que ceux de Paris.
NOUS croyons devoir prévenir notre clientèle et le public que nous avons donné la plus grande extension à notre fabrication de savons ordinaires, fins et superfins, ainsi qu'à toute notre parfumerie.
Outre les magasins de [illegible] le parfum [illegible] de [illegible], à la [illegible], à la violette, au [illegible], à l'amande [illegible], au [illegible], au [illegible], etc. etc.
[illegible] de savons supérieurs dissous au suc de laitue [illegible] mousseux et très parfumé.
Pommades ordinaires, fines et superfines; eau de vie de lavande ambrée, première qualité; crème de savon; [illegible]; variété de cosmétiques et parfums; un grand nombre d'extraits pour le mouchoir, etc. etc.
Nos savons de cologne, dont l'incontestable supériorité est reconnue et aussi bien que les meilleures apparences, [illegible] à nos prix de [illegible] de [illegible], 23, 25, 27 et 30.
Nos divers produits sont des plus modérés.
F. LAURENT, 24 nov rue de Chartres, 74, entre Bienville et Conti

WHISKY Monongahela—[illegible], en magasin et à vendre par E. LAMBERT, 25 nov [illegible] rue des Magasins.